



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 29 MAI 2024 // N°827 // PRIX 20 DA //

10E RÉUNION
MINISTÉRIELLE DU FORUM
DE COOPÉRATION ARABO-
CHINOISE

**AHMED ATTAF
À PÉKIN**

Lire en page 3



ALGÉRIE-TUNISIE-LIBYE
**CRÉATION D'UN
CONSEIL
TRIPARTITE
D'HOMMES
D'AFFAIRES, UN
PROJET EN
GESTATION !**

Lire en page 6



EXAMENS DU BEM
ET DU BAC

**ADOPTION
D'UNE POLITIQUE
COERCITIVE
SÉVÈRE POUR
LUTTER CONTRE
LA TRICHE**

Lire en page 5



**INDIGNATION INTERNATIONALE APRÈS UNE FRAPPE
SIONISTE MEURTRIÈRE SUR RAFAH**

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SE RÉUNIT EN URGENCE À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

Lire en page 3



AVEC 40.000 VÉHICULES FIN 2024
ET 90.000 EN 2026

FIAT ALGÉRIE ACCÉLÈRE LA PRODUCTION

Lire en page 16





CONFIDENTIEL

**MASSACRE DES DÉPLACÉS À RAFAH :
L'ENTITÉ SIONISTE VIOLE POUR LA ÉNIÈME FOIS
LE DROIT INTERNATIONAL**



La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a déclaré, ce lundi, que le bombardement par l'armée sioniste d'un camp de personnes déplacées à Rafah «constitue un défi flagrant au droit international et à l'ordre public». «Le génocide à Gaza ne cessera pas sans pression extérieure, et des sanctions doivent être imposées, ainsi que la suspension des investissements, des accords, du commerce et des partenariats avec ce pays (entité sioniste-ndlr)», a affirmé Mme Albanese dans un message publié sur la plateforme «X», relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa. «Encore plus d'horreur à Gaza. Les forces d'occupation ont

bombardé un camp de déplacés palestiniens à Rafah, mettant le feu à des tentes en plastique et brûlant tragiquement des personnes vivantes», a déploré Mme Albanese, ajoutant que «cette cruauté est inacceptable», a-t-elle souligné.

**VENDEUR, ENSEIGNANT, INGÉNIEUR, CUISINIER...
EN FRANCE, CES MÉTIERS ONT LE PLUS BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE**

En France, il y a plus de 1/2 million de postes vacants dans différents secteurs tant chez le public que le privé, à l'instar de la restauration, l'enseignement, la santé, le commerce, la communication et les transports. Où sont les emplois non pourvus en France? Ce lundi la ministre française du Travail a rappelé sur BFMTV qu'«aujourd'hui nous avons près de 400 000 emplois qui ne trouvent pas preneurs». Il n'y a pas «près de 400 000 emplois vacants», comme le suggère la ministre, mais 535 222 précisément, selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) au premier trimestre 2024. Leur nombre est cependant en baisse par rapport à l'année précédente puisqu'en moyenne, en 2023, c'était 615 000 emplois qui étaient vacants dans le secteur privé, 368 000 dans des entreprises de 10 salariés et plus et 247 000 dans celles de 1 à 9

salariés. C'est dans le secteur du tertiaire marchand que ce nombre est le plus élevé avec près de 330 000 emplois en souffrance au premier trimestre 2024. Suivent le tertiaire non marchand, c'est-à-dire l'administration publique, l'enseignement, la santé ou l'action sociale, avec près de 80 000 postes à pourvoir et enfin l'industrie (69 236 postes) et la construction (56 633). Fin 2023, c'est dans le commerce qu'on dénombrait le plus d'emplois vacants (90 000). Après le commerce, c'est le secteur de la santé et de l'action sociale qui a les effectifs de postes vacants les plus importants, selon BFMTV. Les praticiens hospitaliers, et plus particulièrement les infirmiers et les aide-soignants, sont toujours très difficiles à recruter, et ce, malgré les revalorisations salariales. La Dares dénombre près de 75 000 postes vacants dans le secteur.

**LE MOUDAF APPELLE LA SOCIÉTÉ CIVILE À CONTRIBUER
À LA RÉUSSITE DES ÉLECTIONS
LES ALGÉRIENS EN FRANCE FIN PRÊTS POUR
LE RENDEZ-VOUS DU 7 SEPTEMBRE**

Convaincu par le rôle important que peut jouer la société civile à l'approche de l'élection présidentielle, le président du Mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France (Moudaf), Nasser Khabat, a appelé, lundi à Alger, ses acteurs à contribuer à la réussite de ce rendez-vous électoral.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, il a indiqué que l'élection présidentielle du 7 septembre prochain «doit redonner une force et un sens à notre citoyenneté», exhortant tous les Algériens, où qu'ils soient, à s'approprier le slogan «J'aime bladi, j'irai voter».

En effet, le Moudaf a lancé une démarche volontaire de sensibilisation sur l'importance de la participation citoyenne à la prochaine élection présidentielle et compte mener sur le terrain une large campagne de sensibilisation en faveur d'une participation efficace de la communauté nationale établie à l'étranger au scrutin.

«Nous sommes tous conscients, aujourd'hui, que c'est la société civile qui doit s'exprimer et doit travailler pour le nouveau projet algérien», a-t-il ajouté, soutenant que «les résultats seront probants».



Le président du Moudaf, également membre de l'ONSC, a estimé que «le 1^{er} Novembre 1954 doit nous inspirer», mettant l'accent sur la nécessité de «transmettre aux futures générations le devoir de mémoire», affirmant que «tous les Algériens, où qu'ils soient, doivent répondre à l'appel de l'édification du projet de la nouvelle Algérie».

«Nous devons honorer ensemble ce grand rendez-vous», a-t-il dit, plaidant pour le développement de nouveaux mécanismes pouvant permettre aux Algériens établis à l'étranger d'investir dans leur pays, de créer de la richesse et de l'emploi, ainsi qu'apporter à l'Algérie une force complémentaire.

De son côté, Benbrahim a fait remarquer que les membres du Moudaf «se sont mobilisés pour donner à la citoyenneté tout son sens à travers la participation au débat sur la présidentielle», soutenant que «leur présence aujourd'hui à Alger témoigne de l'intérêt qu'ils portent pour l'Algérie».

«Avec ce dynamisme citoyen, on est en train de participer à cet exercice démocratique et d'éducation aux valeurs de la démocratie, pour construire la dynamique du développement, du changement positif et de la paix».

Pour Benbrahim, l'observatoire qu'il préside est «un organisme qui facilite la création des espaces de dialogue, de débat, de concertation», mais aussi de «mobilisation des ressources pour construire ce débat citoyen».

JOHANN SOUFI, AVOCAT INTERNATIONAL :

«LA REQUÊTE DU PROCUREUR DE LA CPI MARQUE UNE RUPTURE FONDAMENTALE»

Le Procureur de la Cour Pénale Internationale, Karim Khan, a annoncé lundi 20 mai, avoir demandé des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité : «le fait d'affamer délibérément des civils», et de «diriger intentionnellement des attaques contre la population civile», et «l'extermination et/ou le meurtre». L'avocat et procureur international Johann Soufi, spécialisé dans la justice pénale internationale, analyse dans cet entretien avec «Echourok Onli-

ne» cette requête du procureur de la CPI et ses conséquences. Interrogé par Echourok sur son analyse de l'annonce du procureur de la CPI concernant la demande de mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant, Johann Soufi affirme que «si les mandats d'arrêt sont confirmés par la Chambre préliminaire - ce que j'anticipe - cela constituerait une décision historique pour la Cour et pour les victimes en Palestine. «Pour la CPI, d'une part, car les critiques sur sa sélectivité et sa politique pénale prétendument «pro-occidenta-

le» s'étaient intensifiées ces derniers mois. Avec ces requêtes, le Procureur Karim Khan démontre, au contraire, son impartialité et son indépendance. À mon avis, cette décision contribuera à renforcer la légitimité de la Cour sur la scène internationale, malgré les attaques virulentes auxquelles elle sera confrontée dans les prochains mois. D'ailleurs, il est important de rappeler que le Procureur demande des mandats d'arrêt non seulement contre des responsables israéliens, mais aussi contre des dirigeants du Hamas, ce qui contri-

bue aussi à contrer les accusations de partialité qui sont désormais formulées contre le Procureur dans certains médias occidentaux. Pour les victimes palestiniennes, d'autre part, qui étaient privées de justice depuis des décennies. Pour beaucoup, la Palestine était devenue en quelque sorte un «cimetière du droit international». Avec cette requête, le Procureur de la Cour offre un espoir que leur souffrance soit enfin reconnue et que les auteurs des crimes à Gaza comme en Cisjordanie ne jouissent plus de l'impunité qui a pré-

valu jusqu'à présent. C'est un pas vers la paix, car cette impunité a contribué au ressentiment, à la haine et à la violence au Proche-Orient Concernant les mandats délivrés contre les chefs de l'entité sioniste, il affirme que «si les mandats d'arrêt sont émis, cela signifie que ces individus sont officiellement recherchés par la juridiction internationale et que les 124 Etats parties au Statut de la CPI ont l'obligation de les arrêter et de les remettre à la Cour : c'est une menace extrêmement sérieuse pour Benjamin Netanyahu».

L'EXPRESS

CONFIDENTIEL

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INDIGNATION INTERNATIONALE APRÈS UNE FRAPPE SIONISTE MEURTRIÈRE SUR RAFAH

Le Conseil de sécurité se réunit en urgence à la demande de l'Algérie

Mardi après-midi, la Défense civile de Gaza a annoncé la mort de 21 personnes dans une nouvelle frappe sioniste dans un camp à Rafah. Les Nations unies, l'Union européenne et de nombreux pays européens ont condamné cette frappe et fait part de leur indignation.



Algérie a demandé, lundi soir, la tenue au Conseil de sécurité onusien, d'une réunion urgente de consultation à huis clos consacrée à la situation à Rafah. Cette demande « intervient suite aux développements dangereux dans les territoires palestiniens occupés, après l'attaque menée par l'occupant israélien contre les camps de déplacés à Rafah ». La réunion s'est tenue mardi soir en vue de discuter du meilleur moyen de riposte par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour rappel, une frappe menée dans la nuit de dimanche à lundi par Israël sur un camp de réfugiés à Rafah a fait au moins 45 morts et près de 250 blessés, selon le dernier bilan établi par le ministère de la Santé du

Hamas à Gaza. Des chars des forces d'occupation débarquent dans le centre de Rafah, une poussée sans précédent dans la ville, ont rapporté hier plusieurs médias. Ces chars, dont la présence a été rapportée par des témoins et des journalistes locaux à divers médias et agences de presse, « ont été vus près de la mosquée Al-Aouda, un point de repère central de Rafah », indique The Wall Street Journal. De son côté, la BBC rapporte que la prise de contrôle du rond-point d'Al-Aouda, un carrefour majeur au cœur de la ville, à moins d'un kilomètre de la frontière égyptienne, « a été marquée par des tirs d'artillerie intenses ». Et ce, souligne The Wall Street Journal, « quelques jours après qu'une frappe sioniste a tué des dizaines de civils palesti-

niens » dans le camp de déplacés de Barkasat, « suscitant des condamnations des quatre coins du monde ». Mardi après-midi, la Défense civile de Gaza a annoncé la mort de 21 personnes dans une nouvelle frappe israélienne dans un camp à Rafah. Les Nations unies, l'Union européenne et de nombreux pays dont la France ont condamné cette frappe et fait part de leur indignation. Le « boucher sioniste » et néanmoins premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a lui évoqué « un accident tragique ».

Par le biais de son émissaire pour le Proche-Orient, l'ONU a réclamé à Israël une enquête « complète et transparente ». La force occupante fait face à une vague de condamnations internationales après la frappe nocturne à Rafah. Le Cana-

da, qui a déjà soutenu l'initiative d'un cessez-le-feu ces dernières semaines, se dit horrifié par la frappe israélienne qui a tué plus de 45 personnes à Gaza, et renouvelle son appel à la paix. Mimar, le Canada avait déjà décidé d'arrêter d'envoyer des armes vers Israël. La candidate française Renaissance pour les élections européennes, Valérie Hayer, a jugé « insoutenables » les images de la frappe israélienne meurtrière à Rafah. La candidate LFI Manon Aubry plaide pour la reconnaissance d'un État palestinien et affirme que les images de la frappe israélienne l'ont « empêchée de dormir ». Seuls les Etats-Unis continuent à appuyer l'Etat sioniste, mais de plus en plus mollement. Mais jusqu'à quand ?

I.Med Amine

TOUT EN APPELANT À « UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT »

L'UNICEF DÉNONCE DES TUERIES INSENSÉES D'ENFANTS À RAFAH

L'Unicef dénonce des tueries insensées d'enfants à Rafah, perpétrées par l'entité sioniste, rapporte l'APS citant Catherine Russell, directrice du Fonds, qui s'exprimait dans un post sur la plateforme X. La directrice du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a jugé choquantes les images d'enfants et de familles brûlés sortant des tentes bombardées par l'armée de l'occupation sioniste à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

MME RUSSELL SOUS LE CHOC APPELLE AU « CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT »

« Les images d'enfants et de familles brûlés sortant des tentes bombardées à Rafah nous choquent tous. Les tueries signalées d'enfants abrités dans des tentes de fortune sont inadmissibles », a écrit lundi dernier au soir Catherine Russell dans un post sur la plateforme X. Soulignant la gravité de la situation, Russell a déclaré que « pendant plus de sept mois, nous avons été les témoins de cette tragédie, entraînant la mort ou la blessure de milliers d'enfants », en référence à l'agression sioniste génocidaire en cours à Ghaza depuis le 7 octobre 2023. Elle a en outre appelé à « un cessez-le-feu immédiat et à la fin des tueries insensées d'enfants ».

Avec APS

10^E RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FORUM DE COOPÉRATION ARABO-CHINOISE

AHMED ATAF À PÉKIN

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est depuis hier, à Pékin, capitale de la République populaire de Chine, pour participer à la dixième réunion ministérielle du Forum de coopération arabo-chinoise. Selon un communiqué du ministère, cette réunion ministérielle coïncidera avec le vingtième anniversaire de la fondation du Forum de coopération arabo-chinois.

Cela constitue également l'occasion d'évaluer les progrès du partenariat entre les deux parties au cours des deux dernières décennies. De même, le Forum sera une plateforme propice pour discuter des moyens et des perspectives de renforcement de ce partenariat dans ses différentes dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles. Outre sa participation aux travaux de cette réunion, le ministre aura un programme bilatéral lors de sa présence à Pékin, où il devait rencontrer hier soir son homologue chinois, Wang Yi.

Le ministre tiendra également des réunions bilatérales avec un certain nombre de responsables chinois, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résultats importants qui ont abouti à la visite d'État effectuée par le Président de la République en Chine en juillet de l'année dernière.

I.M.A.

L'ESPAGNE, LA NORVÈGE ET L'IRLANDE RECONNAISSENT L'ÉTAT DE PALESTINE

Décision historique

Les trois pays européens ont officiellement reconnu hier l'existence d'un État palestinien. Une décision historique. La Norvège a été le premier pays à se lancer. Le chef de sa diplomatie, Espen Barth Eide, a salué « une journée marquante » pour ses relations bilatérales avec les autorités palestiniennes. « Cela fait plus de 30 ans que la Norvège est l'un des plus fervents défenseurs d'un État palestinien », a-t-il dit dans un communiqué. Oslo avait remis dès dimanche une note verbale au nouveau Premier ministre palestinien, Mohammed Mustafa, actant l'entrée en vigueur ce mardi de leur décision. L'Espagne a emboîté le pas en adoptant un décret lors d'un Conseil des ministres dans la matinée. Dans une brève déclaration solennelle, le Premier ministre espagnol a estimé que cette reconnaissance était « une nécessité » pour « parvenir à la paix » entre Israéliens et Palestiniens en plus d'être « une question de justice historique » pour le peuple

palestinien. Cette décision n'est prise « contre personne, et encore moins contre Israël, un peuple ami (...) avec qui nous voulons avoir la meilleure relation possible », a ajouté celui qui est devenu l'une des voix les plus critiques du gouvernement israélien au sein de l'UE depuis le début de la guerre à Gaza. Tout en affirmant qu'effectuer cette reconnaissance reflète le « rejet total du Hamas, qui est contre la solution à deux États ». L'Irlande a aussi officialisé cette reconnaissance d'un État palestinien ce mardi. Le but de cette décision est de « maintenir l'espoir en vie », a déclaré le Premier ministre Simon Harris, et de « croire qu'une solution à deux États est la seule manière pour Israël et la Palestine de vivre côte à côte en paix et en sécurité ». Dublin reconnaît ainsi la Palestine comme un État souverain et indépendant et a décidé d'établir des relations diplomatiques complètes entre Dublin et Ramallah, où un ambassadeur irlandais va être nommé.

Cette décision souligne « notre conviction qu'une voie politique est la seule manière de briser le cycle de la dépossession, de l'assujettissement, la déshumanisation, le terrorisme et la mort qui ont brisé la vie des Israéliens et des Palestiniens depuis des décennies », a souligné de son côté le ministre irlandais des Affaires étrangères, Micheal Martin. « La perspective d'une paix durable n'a jamais été plus en péril et il est impératif que nous agissions maintenant », « pour protéger la viabilité d'une solution à deux États et les droits égaux des Palestiniens et des Israéliens à l'autodétermination, la paix, la sécurité et la dignité », a-t-il ajouté. Ces trois pays européens estiment que leur initiative a une très forte portée symbolique, à même d'amener d'autres États à les rejoindre. À l'heure actuelle, 145 pays sur les 193 États membres de l'ONU reconnaissent un État palestinien, selon un décompte de l'Autorité palestinienne.

Y.B. et agences

ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA PALESTINE

Les parlementaires arabes s'y engagent

En plus de la question palestinienne, cette session a examiné d'autres défis régionaux, notamment la situation en Syrie, au Liban, en Irak et au Yémen, appelant à des résolutions politiques et pacifiques pour mettre fin aux conflits.

Les représentants des 19 parlements arabes dont la 36ème session s'est tenue à Alger ont adopté une déclaration finale dans laquelle ils ont réaffirmé la centralité de la cause palestinienne et souligné l'importance de l'action collective pour mettre fin à la tragédie palestinienne. De même, ils ont appelé à une intensification des efforts internationaux en vue d'une solution juste et globale. Sous le thème poignant : « Ce à quoi sont exposés les frères de Palestine occupée en termes de guerre génocidaire... », cette rencontre a réuni les chefs des parlements, conseils et délégations arabes, animés par un sentiment de solidarité et d'urgence face à la situation en Palestine et dans la région. Dans cette déclaration finale unanime, les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face aux souffrances du peuple palestinien, soumis aux attaques barbares de l'entité sioniste. Dénonçant les crimes de génocide perpétrés contre les Palestiniens, les parlementaires arabes ont appelé la communauté internationale à agir



rapidement pour mettre fin à ces atrocités et à exiger des comptes à l'occupant sioniste. Les parlementaires arabes ont appelé à la cessation immédiate de toute forme de soutien à l'entité sioniste, soulignant que la communauté internationale ne peut rester silencieuse face à de

telles violations flagrantes du droit international et des droits de l'homme. De même, ils ont salué les initiatives de certains pays, notamment l'Espagne, la Norvège et l'Irlande, qui ont reconnu l'État de Palestine, appelant d'autres nations à suivre cet exemple « courageux ». En outre, ils ont exprimé leur reconnaissance envers les nations et les organisations qui ont apporté leur soutien à la cause palestinienne et ont condamné l'occupation sioniste. L'article 10 de la déclaration souligne : « Nous exhortons

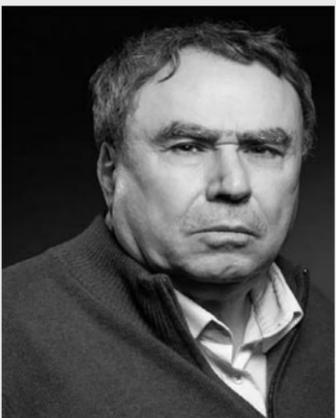
tous les pays du monde libre à suivre cet exemple, ce qui restaurerait la confiance des peuples de la vérité et de la justice dans le monde. » Ils ont hautement loué les efforts constants et nobles de l'Algérie, ainsi que le rôle efficace et tangible du pays pour influencer le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution pour un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza. Ils ont également salué le travail inlassable du Président Abdelmadjid Tebboune pour son soutien à la cause

palestinienne, ses efforts pour unifier le discours arabe sur la scène internationale, et formuler des recommandations répondant aux aspirations des peuples arabes. Ils ont en outre condamné fermement les tentatives visant à altérer l'identité d'Al Qods et réaffirmé le soutien à la tutelle hachémite historique sur les lieux saints islamiques et chrétiens. Les parlementaires arabes ont insisté aussi sur la nécessité de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, tout en rejetant catégoriquement toute ingérence étrangère dans les affaires des États arabes. En plus de la question palestinienne, le congrès a examiné d'autres défis régionaux, notamment la situation en Syrie, au Liban, en Irak et au Yémen, appelant à des résolutions politiques et pacifiques pour mettre fin aux conflits. Dans son article 21, la déclaration condamne de manière catégorique les bombardements américains sur certaines installations irakiennes, ainsi que les opérations d'assassinat. Cette rhétorique systématique, constituant une violation manifeste de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de l'Irak frère, souligne l'importance cruciale de la sécurité et de la stabilité de l'Irak pour la sécurité nationale arabe commune.

Y.S.

«LES RESTITUTIONS NE SE LIMITENT PAS À L'ALGÉRIE, LE MALI, LE BURKINA ET LE SÉNÉGAL CONCERNÉS», DIT STORA

Une loi sur la restitution des biens pillés en préparation en France



Selon l'historien français Benjamin Stora, qui est également co-président avec Lahcène Zghibi de la Commission mixte sur le mémoriel, «une loi est en cours de préparation, concernant un ensemble de documents et d'objets. Cette loi ne se limitera pas à l'Algérie, mais concernera également d'autres pays africains, tels que le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal, qui revendiquent la restitution des biens pillés au cours du 19e siècle».

La commission mixte des historiens algériens et français qui s'est réunie à Alger du 20 au 24 mai a déjà rendu son premier bilan et exigé à l'Etat français la restitution des biens pillés durant la période coloniale. Benjamin Stora, prési-

dent de cette commission mixte côté français, a affirmé que «les discussions de cette cinquième réunion ont porté principalement sur la conquête coloniale du 19e siècle. Quant à la finalité de ce travail, Stora met en avant l'objectif de «réconcilier les mémoires» et de «regarder vers l'avenir».

Stora a eu à répondre à une question sur la visite prochaine de Abdelmadjid Tebboune en France, affirmant qu'il s'agissait d'«une nouvelle occasion pour la France de reconnaître son passé colonial» ainsi que les «massacres» qui ont été commis durant cette période, tout en soulignant l'importance de regarder vers l'avenir.

«Il y a impératif, a-t-il dit, d'engager des efforts, particulièrement du côté français, en vue d'atteindre une réconciliation mémorielle qu'il qualifie d'étape essentielle pour établir des relations stables et saines entre les deux pays», et que l'Algérie, en tant que grand pays, «offre un terrain propice à l'essor de partenariats significatifs», soulignant son importance sur l'échiquier géopolitique, puisque «l'Algérie représente un acteur incontournable à l'échelle africaine».

I.Med Amine

RÈGLEMENTATION DES ÉTABLISSEMENTS, ACTIVITÉ DES POUVOIRS PUBLICS ET CONTENTIEUX La Constitution de 2020 a délégué à la Cour constitutionnelle de larges prérogatives



Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a affirmé, lundi, que la Constitution de 2020 avait octroyé de "larges prérogatives" à la Cour pour jouer un rôle central dans la régulation du fonctionnement des institutions et le contrôle de la constitutionnalité des lois. Belhadj qui supervisait les travaux d'un atelier organisé en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (PNUD-ALGERIE) sur "le rôle de

la Cour constitutionnelle en matière d'interprétation des dispositions constitutionnelles", a précisé que la création de la Cour constitutionnelle se voulait "l'un des piliers fondamentaux sur lesquels repose la révision de la Constitution initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et plébiscitée par le peuple en novembre 2020, pour les larges et inédites prérogatives dont elle jouit, à même de lui permettre de jouer un rôle crucial

dans la réglementation du fonctionnement des établissements et de l'activité des pouvoirs publics, le règlement des différends pouvant survenir entre les autorités constitutionnelles, l'interprétation des dispositions de la Constitution, le contrôle de la constitutionnalité des lois et leur conformité à la Constitution, mais aussi la protection des droits et des libertés". Belhadj a, en outre, souligné que depuis l'installation de la Cour constitutionnelle, elle a été "saisie en seulement deux occasions pour interpréter des dispositions de la Constitution, la première par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et la deuxième par saisine parlementaire de députés à l'APN". Pour sa part, la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Blerta Aliko, a indiqué que la Constitution de 2020 reflétait "la volonté du législateur à renforcer les prérogatives de la Cour et de rehausser sa place, à même de régler les différends entre pouvoirs constitutionnels".

I.Med/Avec agence presse

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

Adoption d'une politique coercitive sévère pour lutter contre la triche

Les pouvoirs publics ont pris une série de mesures strictes pour lutter contre la triche aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, afin d'en préserver la crédibilité et la régularité.

Le Procureur général adjoint près la Cour d'Alger, Tahar Larabi, a indiqué que les pouvoirs publics «ont adopté une politique coercitive sévère pour lutter contre la triche à ces examens et en garantir la régularité», grâce à «la conjugaison des efforts de tous les secteurs, à commencer par le ministère de l'Education nationale jusqu'à celui de la Justice, en passant par les institutions sécuritaires dont la Gendarmerie et la Sûreté nationales».

Tahar Larabi a rappelé la révision du Code pénal, en vertu de la loi 06-20 du 24 avril 2020, par le rajout du chapitre 9 intitulé «Atteinte à la régularité des examens et concours», des articles 253 bis 06 à 253 bis 12, afin de s'adapter à l'évolution de la criminalité en la matière.

«Les parquets généraux et les parquets de la République restent en constante coordination avec les services de sécurité, qu'il s'agisse de la Gendarmerie ou de la Sûreté nationales, mobilisés tout au long de la période d'examens, notamment les unités de lutte contre la cybercriminalité, et ce, afin de repérer les contrevenants aux dispositions de cette loi en temps réel et les déférer devant la Justice pour prendre les mesures légales strictes à leur encontre», dira-t-il.

Le Procureur général adjoint a rappelé que la loi 06-20 prévoit, dans le volet relatif aux peines pour personnes physiques, des peines strictes pour les contrevenants portant atteinte à la régularité des examens, qu'il s'agisse de l'enseignement



moyen ou secondaire.

L'article 253 bis 6 stipule qu'«est passible d'emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et d'une amende de 100.000 DA à 300.000 DA, quiconque diffuse ou divulgue, avant ou pendant les examens ou les concours, les questions et/ou corrigés des sujets d'examens finaux d'enseignements primaire, moyen ou secondaire ou des concours de l'enseignement supérieur ou de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que des concours professionnels nationaux. Est passible des mêmes peines, quiconque se substitue au candidat lors des examens et concours». Par ailleurs, l'article 253 bis 7 stipule que «la peine est l'emprisonnement de cinq

(5) ans à dix (10) ans et une amende de 500.000 DA à 1.000.000 DA, si les actes mentionnés à l'article 253 bis 6 sont commis par: les personnes chargées de préparer, d'organiser, d'encadrer ou de superviser les examens et les concours, un groupe de personnes, l'utilisation d'un système de traitement automatisé des données, l'utilisation des moyens de communication à distance». Selon l'article 253 bis 8 «la peine est la réclusion criminelle à temps de sept (7) ans à quinze ans (15) ans et l'amende de 700.000 DA à 1.500.000 DA, si la commission des actes mentionnés à l'article 253 bis 6 a pour conséquence l'annulation totale ou partielle de l'examen ou du concours». L'ar-

ticle 253 bis 9 prévoit que «la tentative des délits prévus par le présent chapitre est punie des mêmes peines prévues pour l'infraction consommée». «En cas de condamnation pour les infractions prévues au présent chapitre, l'auteur peut être puni de l'interdiction d'un ou plus des droits prévus à l'article 9 bis 1 du présent code». Il peut être privé d'un ou de plusieurs droits nationaux, civiques et familiaux, consistant en la destitution et l'exclusion de toutes fonctions ou emplois supérieurs, ainsi que de tout emploi en rapport avec l'infraction, outre la privation du droit d'être électeur ou candidat et du droit de porter toute décoration.

R.S.

PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE

Le retrait du document de confirmation de l'inscription prévu du 6 au 15 juin

Le ministère de l'Education nationale vient d'appeler les parents ayant inscrit leurs enfants en première année primaire via le système informatique du secteur à retirer le document de confirmation d'inscription à partir du 6 et jusqu'au 15 juin prochaine et à le garder en prévision des étapes prochaines, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. «En prévision de la fin des inscriptions en première année primaire prévue vendredi 31 mai à minuit, lesquels s'effectuent exclusivement via le système informatique du secteur de l'Education nationale, le ministère informe tous les parents ayant inscrit leurs enfants, qu'ils sont appelés impérativement à retirer le document de confirmation de la demande d'inscription et ce, du 06 au 15 juin 2024, à tra-

vers l'espace qui leur a été réservé sur leurs comptes via le lien <https://awlyaa.education.dz> «a précisé la même source. «Les parents sont éga-

lement invités à garder ces documents en prévision des prochaines étapes», note le communiqué.

R. N.

FIBRE OPTIQUE

Aoun annonce l'accélération du processus d'augmentation de la production locale

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué, avant-hier, que son département ministériel avait procédé à l'accélération du processus d'augmentation de la production locale de fibre optique, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Invité du «Forum de la Radio» (chaîne I), Aoun fait savoir qu'il s'était

réuni, lundi, avec les responsables de l'entreprise publique relevant du groupe «IMETAL» spécialisée dans la production de fibre optique, ainsi qu'avec d'autres producteurs privés, aux fins d'intensifier la production». Le groupe produit environ 20.000 km de fibre optique «mais n'arrive pas à couvrir les besoins du secteur des télécommunications, c'est pourquoi nous nous attelons à accélérer

la production en vue de couvrir les besoins de ce secteur», a ajouté le ministre. Pour rappel, le président de la République avait enjoint, lors du Conseil des ministres du 22 mai courant, au ministre de l'Industrie d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement.

R.S.

SAISON ESTIVALE
**UNE GRANDE
OPÉRATION
DE CAMPING
AU PROFIT
DE 32 000 ENFANTS**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a appelé, dimanche depuis Genève (Suisse), au renforcement de la coopération entre les Etats arabes et à la promotion de l'action arabe commune dans le domaine de la santé. Dans une allocution prononcée, à l'occasion de la tenue de la 60e session du Conseil des ministres arabes de la Santé, M. Saihi s'est félicité de Une grande opération de camping au profit de 32.000 enfants, dont 30.000 résidant dans les wilayas du sud et de l'intérieur du pays, sera lancée sur initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à l'occasion des prochaines vacances scolaires d'été, a appris l'APS auprès du Directeur général de la jeunesse de ce département ministériel. Abdelwahid El Ayachi a annoncé, en marge des assises nationales des cadres de la jeunesse, tenues dimanche et lundi à Oran, que «29 centres situés dans les différentes wilayas du Nord du pays sont mobilisés pour accueillir les enfants concernés, parmi eux 2.000 enfants de la communauté algérienne à l'étranger». Le coup d'envoi de cette opération est fixé pour le 23 juin prochain, avec l'organisation de la première session, alors qu'elle sera clôturée le 3 septembre, soit quelques jours avant la rentrée scolaire au titre la saison 2024-2025, précise-t-on de même source. Abdelwahid El Ayachi a assuré que tout est déjà prêt pour la réussite de l'opération, notamment sur le plan logistique, soulignant que des attestations ayant couronné les différentes sessions de formation au profit des directeurs des centres d'accueil concernés et leurs staffs ont été délivrées aux concernés lors des assises nationales des cadres de la jeunesse. Par ailleurs, le même interlocuteur a indiqué que les pouvoirs publics œuvrent à renforcer le parc des établissements et autres équipements dédiés aux jeunes, qui comprend actuellement 2.934 unités, dont des auberges de jeunes, des centres de camping et des complexes de proximité, à travers tout le territoire national. Estimant que ce nombre d'équipements ne répond pas totalement aux besoins de la jeunesse algérienne, il a informé que de nouveaux projets en la matière ont été lancés, «dont certains seront bientôt inaugurés, alors que d'autres sont en cours de réalisation».

R.N.

HYDROCARBURES

SONATRACH LIVRE SA PREMIÈRE CARGAISON DE GNL EN CROATIE



Dans le cadre de sa stratégie de diversification de ses exportations gazières, Sonatrach a procédé à la livraison de sa première cargaison de GNL en Croatie, au niveau terminal de regazéification flottant de KRK en date du 22 mai 2024, a annoncé, hier dans un communiqué, le groupe pétrolier national.

« Cette cargaison, chargée à partir du complexe de liquéfaction GL3Z à Betihoua (Algérie) et livrée à bord du méthanier OUGARTA, propriété de Sonatrach, est le fruit d'une étroite collaboration menée avec les parties prenantes en Croatie depuis la mise en service de ce terminal en 2021, en vue de réunir les conditions nécessaires à sa réalisation. », précise ledit communiqué.

« Une partie du gaz regazéifié sera acheminée vers la Hongrie à travers le réseau gazier croate, ce qui permet à Sonatrach d'approvisionner, pour la première fois, ces deux pays en gaz naturel. », souligne la même source.

« Sonatrach compte accroître d'avantage ses exportations vers cette région consolidant ainsi son rôle central dans la sécurité des approvisionnements de l'Europe. », note le communiqué du groupe.

N.S.

ALGÉRIE-TUNISIE-LIBYE

Création d'un conseil tripartite d'hommes d'affaires, un projet en gestation !

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, avant-hier à El Tarf, les opérateurs économiques participant au 1er Salon national des produits algériens à "étudier la possibilité de mettre en place un conseil tripartite d'hommes d'affaires algéro-tuniso-libyen pour consolider les relations économiques entre ces trois pays frères".

Pour le ministre algérien, les hommes d'affaires algériens, tunisiens et libyens "sont invités à mettre en place un conseil tripartite qui constituerait une plateforme favorisant un climat d'affaires et des opportunités d'investissements directs et indirects dans chaque pays", dira-t-il lors d'un discours prononcé au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques des wilayas d'El Tarf et d'Annaba, ainsi que des hommes d'affaires des gouvernorats tunisiens de Beja, de Jendouba et du Kef et leurs homologues libyens, dans le grand auditorium de l'Université "Chadli Bendjedid".

Ladite plateforme serait également, selon, un mécanisme efficient pour promouvoir les échanges commerciaux, tout en intensifiant l'organisation de conférences et d'expositions afin de tisser des partenariats fructueux pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques bénéfiques aux trois pays.

Zitouni a ajouté, à cette occasion, que son département ministériel "s'est employé à la formation d'un groupe de travail dont la tâche principale est de prendre des mesures



et de les suivre pour surmonter les difficultés qui entravent la circulation des marchandises entre les trois pays, et d'explorer les moyens d'augmenter le volume des échanges commerciaux, tout en accélérant la mise en place de zones communes de libre-échange".

"Ce qui unit nos trois pays, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, doit pousser le rythme du commerce interrégional au plus haut niveau, ouvrant la voie à la réalisation d'infrastructures communes pour le développement des zones frontalières, et poser des bases solides pour l'intégration économique sur laquelle les pays du monde misent

pour faire face à tous les défis régionaux", a-t-il encore déclaré. La Chambre algérienne de commerce et d'industrie a été "chargée d'organiser un forum pour les hommes d'affaires algériens et leurs homologues des deux pays frères afin de développer des perspectives de

coopération économique, d'établir des partenariats et d'activer des conseils d'affaires conjoints, en particulier dans les communes frontalières qui constituent l'espace le plus approprié pour réaliser les aspirations des opérateurs économiques à des partenariats commerciaux prometteurs", a précisé le ministre du Commerce.

Les hommes d'affaires algériens et leurs homologues libyens et tunisiens devront "bénéficier de leur appartenance aux espaces économiques régionaux et des privilèges fiscaux et des exonérations fiscales qu'ils offrent pour faire progresser la coopération conjointe comme la grande zone arabe de libre-échange et la zone de libre-échange continentale africaine", a-t-il ajouté.

N.S.

ILS SERONT FINALISÉS EN 2027

Un montant de 48 milliards de dollars sera débloqué pour les projets structurants

Le directeur général du Trésor et de la gestion comptable et des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, a affirmé, hier, que « les efforts d'investissement de l'Etat font partie intégrante de l'action du Gouvernement et leur finalité est de stimuler la croissance économique, de promouvoir l'emploi, les exportations et d'améliorer le bien-être des citoyens ». Lors de son passage à l'émission « L'invité de la rédaction » de la Radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, Mohamed Sebaa a précisé que « durant ces dernières années, les investissements de l'Etat ont été constants », relevant que les budgets successifs d'investissements consentis par l'Etat entre 2021 et fin 2023 étaient de l'ordre de 6 500 milliards de dinars (48 milliards de dollars), dont 1 900 milliards de dinars en 2021, 1 900 milliards de dinars en 2022 et 2 700 milliards de dinars en 2023, alors que le budget de l'année 2024 prévoit un montant de 2 800 milliards de dinars.

« Tous ces investissements visent l'attractivité du territoire et le développement durable. Ils sont générateurs d'un niveau de création d'emploi important », citant l'exemple du complexe du

phosphate intégré d'un montant de 700 milliards de dinars, la mine de fer de Gara Djebilet d'un montant de 1 014 milliards de dinars et la réalisation de 7 stations de dessalement d'eau de mer pour un montant global de 206 milliards de dinars.

Sebaa dira qu'il existe sept autres grands projets structurants répartis à l'échelle nationale. Il citera, entre autres, le projet des énergies renouvelables pour un montant de 126 milliards de dinars, le projet de modernisation des réseaux ferroviaires d'un montant de 2 786 milliards de dinars et l'extension du Métro d'Alger pour un montant de 1 157 milliards de dinars. « Pour les projets structurants, la loi de Finances de 2024 permet d'entrevoir des taux d'intérêts très favorables sur les coûts de crédits et qui peuvent aller jusqu'à Un (01) %. Pour les autres projets d'investissements, le Trésor public bonifie les taux d'intérêts », a développé l'invité de la Radio Algérienne, précisant que « la bonification des taux d'intérêts qui financent les investissements est de l'ordre de 3 % lorsque le projet est situé dans le Grand-Sud ou dans les Hauts-Plateaux et de 2 % lorsque le projet est situé au Nord du pays ».

N.S.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Le financement des projets du gaz naturel reste fondamental

Le président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a souligné lundi à Nairobi, l'importance de poursuivre le financement des projets de gaz naturel qui demeure "fondamental" pour le développement socio-économique de l'Afrique. S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'issue des travaux du premier jour des Assemblées annuelles du groupe de la BAD, Adesina a estimé que le gaz naturel restait une partie fondamentale du mixte énergétique du continent, et qui nécessitait davantage de financements. "L'Afrique a toujours besoin d'exploiter ses ressources. En plus, le gaz naturel joue même un rôle dans la réalisation des objectifs climatiques", a répondu le président de la BAD sur une question l'interpellant sur les efforts de cette institution pour adapter ses finances aux nouvelles exigences en matière d'environnement. Tout en rappelant que 89% des financements de la BAD en matière d'énergie sont destinés aux renouvelables, Adesina a plaidé pour une approche "pragmatique" dans le financement qui tient en compte l'importance de la ressource gazière, nécessai-

re pour assurer à l'ensemble des populations africaines et aux secteurs productifs, l'accès à des infrastructures et aux services énergétiques. Le premier responsable de la BAD juge impératif d'appuyer les efforts de développement et de valorisation des ressources naturelles pour réaliser une transformation structurelle des économies africaines, tout en favorisant une montée de l'Afrique dans les chaînes des valeurs mondiales. Adesina a cité, entre autres, le lithium, dont le continent renferme d'importants gisements, et qui sera destiné pour fabriquer des batteries, et tirer profit, ainsi, du marché mondial croissant des véhicules électriques grâce aux avantages comparatifs importants des pays africains dans ce domaine. Outre l'énergie et l'industrie, la transformation structurelle de l'économie africaine doit aussi passer par le développement de l'agriculture, "un secteur qui permet indéniablement à l'Afrique d'être le continent le plus compétitif au monde", a-t-il encore souligné. Toutefois, ces objectifs en matière de développement nécessitent de revisiter l'architecture financière mondiale avec une présence plus importante de l'Afrique

au centre des décisions pour mieux défendre ses intérêts vitaux, indique le président de la BAD. Selon lui, la configuration actuelle de l'architecture financière mondiale n'est pas en phase avec les besoins de financement et les réponses devant être apportées aux différents chocs. "La complexité et les anomalies du processus actuel font peser de graves risques sur les pays africains, dont 22 sont déjà en proie au surendettement", soutient-il. Les travaux des Assemblées annuelles du groupe de la BAD se poursuivront jusqu'à vendredi dans la capitale du Kenya, avec la participation de plus de 3.000 délégués venus discuter principalement de la réforme de l'architecture financière mondiale comme nécessité pour l'accélération de la transformation économique en Afrique. La délégation algérienne qui participe à cet événement, qui coïncide avec le 60e anniversaire de la création de cette institution financière panafricaine, est conduite par le ministre des Finances et gouverneur de la BAD pour l'Algérie, Laaziz Faïd, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Tizi-Ouzou : célébration du 83^e anniversaire des Scouts musulmans algériens

Cette wilaya est reconnue pour sa forte adhésion aux SMA et son engagement durant la Révolution. Elle compte 10 000 scouts sur les 300 000 que compte le pays. L'objectif des SMA est de porter le nombre d'adhérents à 1,5 million à l'horizon 2030.

Un hommage a été rendu lundi à Tizi-Ouzou par le haut commandement des Scouts musulmans algériens (SMA) à d'anciens membres de l'organisation à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des Scouts musulmans algériens (SMA) qui coïncide avec l'anniversaire du décès du fondateur du mouvement, Mohamed Bouras.

L'hommage abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri s'est déroulé en présence des ministres de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Yacine Merabi, ainsi que du Commandant général des SMA,



Abderrahmane Hamzaoui, et des autorités locales. Dans son allocution, Hamzaoui, a rappelé l'engagement révolutionnaire et les sacrifices consentis par les SMA en faveur de l'indépendance du pays en soulignant que les Scouts étaient "une

école pionnière de patriotisme et d'engagement, et aujourd'hui, une pépinière et un exemple de réussite dans tous les domaines". Le choix de Tizi-Ouzou pour cette 3^{ème} célébration depuis l'institution de cette Journée par le président de

la République en 2021, est dicté par "l'engagement historique de cette wilaya durant la Révolution et sa forte adhésion aux SMA". Aujourd'hui, les SMA comptent près de 300.000 scouts au niveau national dont près de 10.000 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Indiquant que l'adhésion et la création de groupes de scouts est ouverte, Hamzaoui dira que son organisation "escompte atteindre 1,5 million de scouts à l'horizon 2036 pour célébrer le centenaire de l'organisation". Lors de cette célébration, un recueillement à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale a été organisé au cimetière des martyrs de M'douha, au chef-lieu de wilaya. S.D.

CULTURES STRATÉGIQUES : VERS LA CRÉATION DE PÔLES AGRICOLES SPÉCIALISÉS

La wilaya de Nâama abritera, jeudi prochain, une rencontre nationale ayant pour thème «Nâama : perspectives prometteuses de l'investissement dans les cultures stratégiques et valorisation des races ovines locales», avec la participation de représentants de plusieurs départements ministériels, d'opérateurs économiques, de professionnels du secteur et de chercheurs, selon des services agricoles de la wilaya. La tenue de cette rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'encouragement de l'investissement et la consolidation du développement des filières stratégiques, à leur tête la céréaliculture. Ces directives portent aussi sur la création de pôles agricoles spécialisés dans les cultures intensives dans les wilayas du sud du pays connues pour leur fort potentiel hydrique, à la création d'un couloir vert au niveau de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas), et ce, dans le but de faciliter l'accès des investisseurs aux permis de forage de puits et le raccordement au réseau électrique. Selon la même source, la rencontre vise à mettre en relief le potentiel de cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'ouest du pays dans les domaines du foncier agricole, les eaux souterraines, les infrastructures de base, ainsi que dans le domaine de l'énergie, pour leur exploitation conformément au cadre juridique (décret exécutif 24/55 daté du 23 décembre 2024) et à encourager les investissements inhérents à la valorisation des races locales, indique-t-on. APS

PORT D'ORAN :

Réception d'aides destinées au peuple sahraoui

Des aides sous diverses natures offertes par des associations espagnoles au peuple sahraoui ont été réceptionnées, lundi au niveau du port. Les aides, représentant un don offert par des associations et organisations espagnoles solidaires du peuple sahraoui, comprennent 70 engins motorisés, 500 tonnes environ de denrées alimen-

taires, outre des effets vestimentaires et des équipements destinés aux établissements scolaires et de santé, a déclaré la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, qui a supervisé l'opération de réception de ces aides.

La présidente du CRA a salué les facilités accordées par les différents services de l'en-

ceinte portuaire d'Oran ayant assuré le déchargement de ces aides destinées au peuple sahraoui, aussi bien celles octroyées par le Croissant rouge algérien que celle relevant du Programme alimentaire mondiale (PAM) des Nations unies, ou encore d'autres émanant de parties soutenant le peuple sahraoui. De son côté, le directeur de la

Coopération du Croissant rouge sahraoui, Es-Salek Boucif, a salué dans une déclaration à l'APS "le grand soutien affiché par le gouvernement et le peuple algériens, qui remonte à 52 ans, l'âge de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance". Mme Hamlaoui s'est enquis, en compagnie de la directrice du bureau du PAM à Alger,

Aline Rumonge et des responsables du port d'Oran, des conditions du traitement des aides destinées au peuple sahraoui réceptionnées au niveau de cette enceinte portuaire, constituées notamment de conteneurs chargés de denrées alimentaires offertes par le PAM au peuple sahraoui, note-on.

R.R.

GHARDAÏA :

Hausse de la production céréalière

Une production de près de 60.000 quintaux (q) de céréales sous pivot, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Gharđaïa au titre de la campagne moisson-battage 2023/2024, lancée ce début de semaine dans la wilaya, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Le coup d'envoi de la campagne a été donné par le wali, Abdelah Abinouar, dans une exploitation agricole privée d'une superficie de 300 hectares, au lieu-dit Chaâbat El Sbaâ, dans la daïra de Metlili (70 km au sud/ouest de Gharđaïa). Une superficie globale de 1.486 hectares de la surface agricole utile (SAU) a été consacrée à la céréaliculture sous pivot, dont 1.425 hectares réservés au blé dur, 31 hectares au blé tendre et 30 hectares à l'orge, indique l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, précisant que l'ensemble des superficies emblavées sont circonscrites dans les communes de Metlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara. Un ren-

dement moyen de plus de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur, 40 quintaux pour le blé tendre et 40 quintaux d'orge à l'hectare est attendu au titre de cette campagne. Une fois moissonnée, l'ensemble de la production sera collectée par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS - Laghouat). Une augmentation de la production a été enregistrée cette saison agricole par rapport à la saison dernière, marquée par une récolte de près de 50.000 quintaux, a fait savoir le même responsable, ajoutant que cette hausse est due à la disponibilité des semences de qualité et le suivi de l'itinéraire technique agricole.

La surface sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 21% depuis 2021, passant de 1.161 hectares à 1.486 hectares en 2024, a fait savoir Djebrit. Cette extension s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente sur l'importance de ce secteur stratégique menée par les res-

ponsables locaux de l'agriculture et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles notamment dans la partie sud de la wilaya, a indiqué de son côté le DSA, Sid Ahmed Melahi. Et d'ajouter que «la superficie agricole consacrée à la céréaliculture sera étendue la prochaine saison 2024/2025 pour atteindre 3.000 hectares après les attributions effectuées dernièrement à partir de la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (Onta)».

Des moyens conséquents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, des moissonneuses à sac et bac et une quinzaine de camions de transport appartenant à la Coopérative des céréales et légumes secs - Laghouat) chargée de la collecte de la production vers un hangar de collecte situé dans la commune de Mansoura, avant son acheminement vers Laghouat, a déclaré le directeur de la CCLS, Rachid Haddad.

APS

EL TARF : SALON NATIONAL DES PRODUITS ALGÉRIENS UNE OPPORTUNITÉ POUR DYNAMISER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le premier Salon national des produits algériens, inauguré lundi à El Tarf, constitue une opportunité pour dynamiser les échanges commerciaux entre l'Algérie, la Tunisie, la Libye et d'autres pays africains, a indiqué le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya d'El Tarf, a souligné, en marge de l'inauguration de cette manifestation commerciale, que les produits algériens sont aujourd'hui "de haute qualité et performants", ce qui leur permet "de conquérir sans problème des marchés internationaux et d'y être compétitifs". "Notre ambition, aujourd'hui, est de faire de l'Algérie un pôle important

d'exportation vers les différents pays du monde, notamment les pays d'Afrique et du pourtour méditerranéen", a ajouté M. Zitouni, appelant les opérateurs et les investisseurs participant à l'événement à "travailler ensemble pour une intégration économique à travers l'établissement de relations économiques et commerciales couvrant tous les domaines". Outre 50 opérateurs économiques algériens, activant dans différents domaines, des opérateurs et hommes d'affaires de Tunisie, des membres de la Chambre de commerce et d'industrie du nord-ouest tunisien (Béja, Jendouba et Le Kef), ainsi que des opérateurs de Libye participent à ce salon qui réunit des producteurs spécialisés, entre autres, dans l'agroalimentaire, la pharmacie, les services, la sidérurgie, le bois, le plastique, le verre, l'emballage et les produits d'entretien. Lors de sa visite à El Tarf, le ministre a supervisé, dans la zone industrielle d'El Tarf, une opération d'exportation de 183 fardeaux de bois brut vers la Tunisie. APS

MÉTÉOROLOGIQUES

MERS, UN ENJEU CRUCIAL

onter les obstacles financiers que les taux d'intérêt élevés et l'absence de centres névralgiques du continent africain se situent en Afrique du Sud, au Kenya et au Nigéria. Ils se trouvent dans les capitales, sauf en Afrique du Sud où la moitié sont localisés à Pretoria. Le système africain du capital-risque et l'investissement repose essentiellement sur les capitaux étrangers provenant d'Amérique du Nord, d'Europe et

de tous les secteurs auront besoin d'un soutien d'appui afin de pouvoir mener leurs opérations quotidiennes. Par ailleurs, selon différents scénarios, il faudrait des milliards de dollars de financements supplémentaires pour aider les entreprises africaines à numériser leurs fonctions et améliorer leurs performances. Or les sociétés africaines qui ne sont pas prêtes pour réaliser des modernisations technologiques et augmenter leur productivité connaissent des taux de rejet plus élevés que leurs homologues dans d'autres régions, en particulier les petites entreprises. Les marchés émergents de crédit numérique peuvent assurer une augmentation potentielle du financement à moindre coût en améliorant l'accès à l'information et l'évaluation des risques.

La réduction des droits de douane sur les produits numériques et une meilleure intégration régionale pour les solutions commerciales rendraient la technologie plus compétitive. Les tarifs douaniers sur les produits numériques sont plus élevés en Afrique qu'en d'autres régions. La Zone de libre-échange continentale africaine devrait réduire les barrières sur les produits technologiques dans les pays membres, mais son impact sera limité si les concessions tarifaires ne s'étendent au-delà des pays membres, outre, des réformes réglementaires nécessaires pour stimuler la croissance, réduire les risques et encourager l'investissement privé dans les infrastructures et les start-up innovantes, ainsi que l'adoption des outils numériques par les

BONNES PERSPECTIVES

En effet, l'actuelle numérisation incomplète de l'Afrique ouvre de nombreuses perspectives dans le secteur privé. Les investissements dans les nouvelles technologies numériques ont le potentiel de transformer fortement la production et les produits sont fabriqués dans tous les secteurs, en facilitant l'accès à l'information et la compréhension des informations, aidant les travailleurs à améliorer leurs compétences au fil de leur parcours professionnel.

Le succès des start-up numériques africaines est en plein essor, avec l'une des croissances les plus rapides au monde. Les jeunes entrepreneurs africains qui adoptent des technologies numériques réussissent généralement plus vite que les autres et obtiennent davantage de financements. Pourtant, une nouvelle étude de la Société financière internationale révèle que cela se vérifie moins sur le continent. En effet, de nombreuses start-up africaines ont du mal à accéder aux technologies de rupture en raison de difficultés à se procurer des

un accès à Internet en Afrique ne se traduit pas par une augmentation de l'utilisation des technologies numériques par les petites entreprises, selon une étude d'IFC et de la Banque mondiale. 7 % des microentreprises utilisent des smartphones et des ordinateurs, tandis que 71 % n'en utilisent pas, selon une enquête. Cette situation contraste fortement avec les



fortes associations identifiées entre l'utilisation des technologies numériques et une productivité, des ventes, des salaires et des bénéfices plus élevés.

L'utilisation des smartphones et des ordinateurs est liée à de meilleures performances commerciales dans des indicateurs de base, notamment les ventes, la productivité, les bénéfices et les salaires.

Moins de 7 % des microentreprises déclarent utiliser les technologies numériques à des fins commerciales. Soixante et onze pour cent des personnes interrogées ont déclaré « pas besoin » de technologies numériques. Les femmes travaillant dans des petites entreprises étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes d'utiliser les technologies numériques. Des économistes de la Banque mondiale et d'IFC ont analysé les données d'une enquête menée auprès de 3 325 microentreprises dans sept pays (Ghana, Kenya, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud et Tanzanie) menée par Research ICT Africa, une société sud-africaine spécialisée dans la technologie. L'entreprise médiane interrogée était une entreprise familiale indépendante ne comptant aucun employé à temps plein. Leur analyse constitue un argument commercial convaincant en faveur d'une utilisation accrue des technologies numériques. Les microentreprises qui utilisaient des smartphones et des ordinateurs ont déclaré des taux de productivité 2,8 fois plus élevés, des niveaux de ventes 6,0 fois plus élevés et un nombre d'employés 1,9 fois plus élevé que les non-utilisateurs.

Il reste toutefois une tâche majeure à accomplir : convaincre les propriétaires de petites entreprises que ces technologies amélioreront leurs résultats. Les réponses des 93 pour cent qui se sont identifiés comme non-utilisateurs offrent des indices sur les mesures qui peuvent être prises. Par exemple, 35 % ont déclaré que ces technologies étaient trop coûteuses pour eux, surtout après avoir pris en compte le coût d'achat des produits, les frais d'utilisation mensuels et les coûts d'électricité associés. Environ la même proportion, soit 34 pour cent, ont déclaré qu'ils ne savaient pas comment utiliser les technologies, soulignant un déficit de compétences numériques à combler

ou, à l'inverse, la nécessité pour les entrepreneurs numériques de concevoir des technologies adaptées au niveau de compétences des individus, afin qu'ils puissent développer des compétences au fur et à mesure qu'ils les utilisent. Une proportion plus faible de non-utilisateurs, 20 %, a cité le manque de disponibilité comme raison pour ne pas utiliser les technologies numériques. Cela suggère que même si l'accès reste un problème, il ne constitue peut-être pas la cause principale des faibles taux d'utilisation. Par exemple, le taux d'utilisation de l'Internet mobile et haut débit au sein de la population générale, soit 22 % de la population moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, est plus de trois fois supérieur à celui des microentreprises. La disponibilité de l'Internet haut débit a augmenté régulièrement en Afrique subsaharienne, passant d'une moyenne de 25 pour cent en 2010 à 84 pour cent en 2021. Cette augmentation de la couverture n'a pas encore entraîné une augmentation comparable de la connectivité. En 2021, 74 % des Africains vivant dans des zones où l'Internet mobile à haut débit était disponible n'étaient toujours pas connectés.

LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES, UN OUTIL SOUS-UTILISÉ

Le manque d'accès au microfinancement est un autre obstacle souligné. Seulement 3 pour cent des entreprises interrogées avaient déjà reçu un prêt. Il est révélateur de constater que les entreprises qui ont bénéficié d'un prêt étaient 18 points de pourcentage plus susceptibles d'utiliser un smartphone. Les infrastructures sont un autre domaine où des améliorations sont nécessaires : 44 pour cent des entreprises interrogées – et 69 pour cent des entreprises agroalimentaires – n'avaient pas accès à l'électricité. Les microentreprises étaient, pour la plupart, déconnectées des chaînes d'approvisionnement internationales, avec seulement 16 pour cent d'entre elles ayant une grande entreprise comme principal fournisseur et moins de 2 pour cent ayant de grands fournisseurs basés à l'étranger. Ces liens peuvent être bénéfiques aux petites entreprises en créant des opportunités d'apprentissage numérique et en les attirant vers les grandes chaînes d'ap-

visionnement. Quant aux raisons pour lesquelles plus de sept personnes interrogées sur dix n'utilisent pas les technologies numériques, le document souligne plusieurs facteurs qui peuvent entrer en jeu. Par exemple, les applications qui pourraient leur être utiles peuvent ne pas être conçues en fonction de leur niveau de compétence ni être disponibles dans leur langue locale, ce qui suggère qu'il existe une opportunité de création de marché ; les propriétaires ne comprennent peut-être pas concrètement comment l'utilisation des technologies augmentera la productivité ; ou bien ils peuvent avoir un accès de mauvaise qualité, avec des vitesses de téléchargement lentes et inégales.

L'enquête a révélé un écart important entre les sexes dans l'utilisation des technologies numériques sur le lieu de travail en Afrique. Les hommes travaillant dans des petites entreprises étaient 3,3 fois plus susceptibles d'utiliser des ordinateurs que les femmes et 2,4 fois plus susceptibles d'utiliser Internet pour trouver des fournisseurs. En comparaison, l'écart entre les sexes dépasse l'écart générationnel en matière d'utilisation des technologies numériques, les jeunes employés étant 1,6 fois plus susceptibles d'utiliser un smartphone que leurs collègues plus âgés.

Lorsqu'on leur a demandé quelles applications numériques spécifiques les entreprises trouvent les plus utiles, les logiciels de comptabilité ont obtenu un score élevé. La microentreprise médiane qui utilise un tel logiciel a généré 4 038 dollars de ventes par mois, contre seulement 315 dollars par mois pour l'entreprise médiane n'utilisant pas de logiciel de comptabilité.

Les outils en ligne de recrutement de travailleurs s'avèrent utiles pour réduire les coûts de recrutement. Ils sont particulièrement utiles dans le secteur hôtelier, permettant aux entreprises de toucher des employés potentiels vivant dans d'autres pays. Les entreprises utilisant Internet pour trouver de nouveaux fournisseurs ont signalé des niveaux de salaires plus élevés que celles qui ne l'ont pas fait, avec un salaire mensuel moyen de 270 dollars contre 93 dollars, souligne le document de la banque mondiale.

Par A.B. et Agences

LIBYE

REPRISE DE L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE DANS LE BLOC 47 DU BASSIN DE GHADAMÈS

La société publique du pétrole de la Libye (NOC) a annoncé, dimanche 26 mai, qu'elle a relancé ses opérations de prospection pétrogazière dans le bloc 47, une zone d'intérêt de 6 182 km² située dans le prolifique bassin de Ghadamès.

Ce développement intervient à la faveur de l'acquisition des 50 % de participation de la compagnie Medco International Ventures Limited (MedcoEnergi) dans le projet, 10 ans après que la prospection pétrogazière y a été suspendue. Cette dernière qui était le précédent opérateur de l'exploration du bloc, détenait également 25 % de droits dans son développement.

Selon la NOC, cette transaction a consolidé son contrôle sur les activités pétrolières de Nafusa Oil Operations BV, la joint-venture créée avec MedcoEnergi et la Libyan Investment Authority (LIA), en rationalisant les opérations et en améliorant l'efficacité de la production dans la région.

L'entreprise publique table sur la découverte et l'exploitation rapide de nouveaux gisements sur le bloc 47 à la suite de ceux mis en évidence sur le gisement de North Hamada dont la production a doublé, passant des 1 500 b/j atteints lors de l'opérationnalisation du site en août 2023 à 3 000 b/j en mars 2024. Le bassin de Ghadamès a le potentiel de soutenir Tripoli dans son plan visant à atteindre un plateau de production d'or noir d'au moins 2 millions b/j à court terme. Trois découvertes pétrolières y ont été réalisées ces derniers mois.

In Agence Ecofin

ENERGIES RENOUVELABLES

Le Mali lance la construction d'une centrale solaire avec le soutien de la Russie

Le Mali a lancé le 24 mai en collaboration avec la Russie les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque qui serait la plus grande d'Afrique de l'Ouest, selon les propos de la ministre malienne de l'Énergie, Bintou Camara, cités par plusieurs sources concordantes.

Les relations politiques entre le Mali et la Russie se reflètent de plus en plus sur les relations économiques et énergétiques des deux pays. Ainsi, après avoir signé un accord sur le nucléaire civil, ils s'allient à nouveau dans le solaire photovoltaïque cette fois.

Le Mali a lancé le 24 mai en collaboration avec la Russie les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque qui serait la plus grande d'Afrique de l'Ouest, selon les propos de la ministre malienne de l'Énergie, Bintou Camara, cités par plusieurs sources concordantes. « [Cette centrale], la plus grande du pays et même de la sous-région, va permettre de réduire la pénurie d'électricité qui se pose actuellement », a déclaré la ministre à la télévision nationale ORTM. D'une capacité de 200 MW, la centrale solaire s'étendra sur 314 hectares à Sanankoroba, près de Bamako. Elle est censée augmenter de 10 % la production électrique malienne, selon Grigory Nazarov, directeur de Novawind, la filiale du russe Rosatom qui va se charger de son développement. Le Mali traverse actuellement une crise d'électricité sévère qui affecte plusieurs secteurs économiques. Durant les dernières semaines, les délestages duraient jusqu'à 18 heures par jour. Le Directeur général de la compagnie nationale d'électricité avait ainsi déclaré que le pays avait besoin de 500 millions de litres de combustibles pour couvrir ses besoins en électricité pour l'année 2024.

In Agence Ecofin



NIGER

L'Union européenne met fin à sa mission militaire

Après le coup d'État militaire de juillet 2023 au Niger, l'Union européenne a décidé de ne pas renouveler le mandat de sa mission de partenariat militaire dans ce pays, a appris APA ce lundi. Le Conseil de l'UE tire la ligne sur sa mission militaire au Niger.

Dans un communiqué parvenu ce lundi à APA, elle a annoncé sa décision de ne pas prolonger au-delà du 30 juin 2024 le mandat de sa Mission de partenariat militaire (EUMPM) déployée dans un pays du Sahel en proie aux menaces des groupes terro-

ristes. Cette mission avait été créée en décembre 2022 à la demande des anciennes autorités nigériennes pour renforcer les capacités de l'armée à lutter contre la menace terroriste.

Cependant, suite au coup d'État militaire du 26 juillet 2023 qui a renversé le président démocratiquement élu Mohamed Bazoum, l'UE a immédiatement condamné cette prise de pouvoir illégale. En octobre 2023, des sanctions ciblées ont même été adoptées contre les putschistes. La dégradation des relations s'est poursuivie quand

la junte militaire a notifié en décembre 2023 la fin de l'accord juridique encadrant la présence des missions européennes EUCAP Sahel Niger et EUMPM Niger sur son territoire. Le personnel de l'EUMPM a alors été redéployé. Devant cette grave crise politique et sécuritaire, le Conseil de l'UE a jugé préférable de mettre un terme à sa mission militaire au Niger à son échéance du 30 juin prochain. L'avenir des relations entre Bruxelles et Niamey semble des plus incertains.

In APA

NIGERIA

Un professeur explique comment Igbo-Ora est devenue la capitale mondiale des jumeaux

Située dans le sud-ouest du Nigeria, cette ville a en effet le taux le plus élevé de jumeaux dizygotes. Contrairement aux jumeaux monozygotes, ces enfants peuvent ne pas se ressembler beaucoup. La raison de l'incidence élevée des naissances gémellaires (environ 50 sur 1.000) pourrait être la plante de gombo, ou plutôt sa variété spécifique qui pousse en ville, ainsi que la façon dont elle est préparée, a déclaré à Sputnik Afrique Friday E. Okonofua, professeur de gynécologie de l'Université de Bénin, au Nigeria.

Lui et son équipe ont mené une étude à Igbo-Ora, incluant des entretiens approfondis et des réunions avec des dirigeants communautaires et des sondés. "D'après les études que nous avons menées à Igbo-Ora, ils [les habitants] pensent que cela est dû à leur consommation d'un certain type de légume, appelé gombo. [...] Le gombo est consommé partout au Nigeria, mais ils disent qu'il y existe une variété spéci-

fique qu'ils ont à Igbo-Ora. Et il y a aussi une méthodologie [particulière] qui conduit au jumelage. [...] La soupe doit être préparée en utilisant de l'eau qui vient d'un puits à Igbo-Ora. On pense donc que c'est ce qui en est la cause", a expliqué l'expert. L'équipe a décidé de vérifier si le gombo avait réellement des propriétés particulières grâce à des expérimentations animales. Ils en ont ajouté au régime alimentaire d'un groupe d'animaux, sous la même forme avec laquelle les locaux le consomment, tandis que l'autre groupe suivait un régime alimentaire différent.

"Nous avons découvert que lorsqu'ils étaient accouplés, les animaux nourris au gombo avaient plus de bébés, avaient plus de naissances par rapport à ceux nourris en régime normal", a indiqué le professeur. Cependant, comme l'a noté Okonofua, les recherches ne sont pas encore terminées. Il est désormais crucial d'identifier quels éléments chimiques de la plante affectent la fertilité.

"Si nous parvenons à faire cette découverte, cela changera le visage de la fertilité dans le monde", a déclaré le médecin, appelant à une collaboration accrue avec d'autres institutions universitaires. On pensait auparavant que le "baby-boom double" était influencé par une autre plante, l'igname. Cependant, selon le professeur, l'igname n'a rien à voir là-dedans, car le légume est consommé dans tout le pays, mais "il n'y a pas d'autres régions au Nigeria avec des taux de jumeaux similaires" à l'exception d'Igbo-Ora.

Les scientifiques étudient également la génétique comme facteur contributif potentiel. Des études épigénétiques sont actuellement menées. Ils n'ont pas encore trouvé de lien avec ces facteurs, mais il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives, a expliqué M.Okonofua.

Les grossesses gémellaires et la fécondité généralement élevée dans le pays posent cependant certains problèmes, a ajouté le professeur.

"Les naissances multiples entraînent de nombreux défis pour le système de santé en termes d'incidence d'accouchements prématurés, de bébés plus petits [...] et de bébés qui ne sont pas très forts au moment de la naissance. Le Nigeria a actuellement l'un des taux de naissances périnatales et de mortalités les plus élevés dans le monde", a-t-il révélé.

Selon le professeur, un moyen important de réduire le taux de natalité et ainsi d'alléger le fardeau du système de santé passe par l'autonomisation des femmes, ce qui implique d'augmenter le niveau d'éducation des jeunes filles et d'éduquer les femmes sur la planification familiale. "Une fois que les femmes sont autonomisées, elles ont les connaissances nécessaires pour utiliser la planification familiale et parler par elles-mêmes", a conclu Friday E. Okonofua, directeur du Centre d'excellence en innovation en matière de santé reproductive au Nigeria.

In Agence Sputnik

AMICAL :

L'EN U20 BAT SON HOMOLOGUE IVOIRIENNE

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20), s'est imposée devant son homologue ivoirienne 3-1 (mi-temps : 2-1), en match amical disputé dimanche au complexe sportif de Bingerville d'Abidjan. Les buts de l'équipe algérienne ont été marqués par Naïm Abdelhamid (8e), Anis Fatahine (19e), et Lahlou Akhrib (81e), alors que l'unique réalisation ivoirienne a été l'œuvre d'Ibrahim Camara (37e). Lors du premier match amical disputé entre les deux équipes jeudi, sur la même pelouse, la Côte d'Ivoire s'est imposée sur le score de 2-0, grâce à deux buts signés Cissé Isaac Ismaël (40e) et Sanogo Ibrahim (46e). En vue de ces deux matchs de préparation, le sélectionneur national, Yacine Manaâ; a fait appel à 22 joueurs, dont deux évoluant à l'étranger : le portier Mastias Hammache (CF Montréal/Canada) et le défenseur Anis Fatahine (Paris FC/ France). Les coéquipiers du milieu de terrain, Kelaheche Abdelmalek, (MC Alger) préparent le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie. APS

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026/

Petkovic dévoilera sa liste jeudi pour la Guinée et l'Ouganda

Le Sélectionneur national sera aujourd'hui à Alger pour préparer le stage de l'équipe nationale qui aura lieu à Sidi Moussa à partir du 3 juin prochain en prévision de la rencontre contre la Guinée le 6 juin prochain avant de se déplacer pour affronter l'Ouganda à Kampala. La liste que dévoilera ce jeudi verra selon des échos l'absence de Ryad Mahrez.

La liste des joueurs algériens retenus pour les deux prochains matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, respectivement contre la Guinée et l'Ouganda, sera dévoilée ce jeudi par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a annoncé mardi dans un communiqué la Fédération algérienne de football (FAF), rapporte l'APS. Ce sera lors d'une conférence de presse prévue spécialement à cet effet, et qui se tiendra à partir de 11h00, à la salle des conférences Mohamed-Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki. La sélection nationale commencera par affronter la



Guinée le 6 juin, dans ce même stade de Baraki (20h00), pour le compte de la troisième journée, puis l'Ouganda, le 10 juin à Kampala (17h00), dans le cadre de la quatrième journée. Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires consécutives. Tout d'abord à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement

contre le Mozambique (2-0). Un sans-faute qui place les "Verts" en tête du Groupe (G) avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages. R.R

Ligue 1 Mobilis : USMA-ESBA au stade du 20-août 1955

Le match USM Alger-ES Ben Aknoun, comptant pour la mise à jour de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, est domicilié au stade du 20-août 1955 jeudi (17h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) ce lundi sur son site officiel. Cette délocalisation fait suite à la fermeture du stade olympique du 5-juillet 1962 pour travaux de rénovation et de remise à niveau. Vainqueur samedi à domicile face à l'ASO Chlef (2-1), l'USMA a renoué avec la victoire, quelques jours après sa défaite dans le derby de la capitale face au MC Alger (1-0). Les Rouge et Noir, qui comp-

tent un dernier match en retard à disputer en déplacement face au CS Constantine (lundi 3 juin), occupent la 4e place au tableau, en compagnie de l'ES Sétif, avec 42 points chacun. Le club algérois aspire à terminer la saison sur le podium pour sauver sa saison. De son côté, l'ESBA, premier relégable (15e, 26 pts), battue dimanche en déplacement face au MC Oran (1-0), un concurrent direct pour le maintien, devra impérativement l'emporter face à l'USMA pour relancer ses chances pour la survie. Pour rappel, le MC Alger s'est adjugé le 8e titre de champion de son histoire, à quatre journées de l'épilogue.

COUPE D'AFRIQUE POUR AMPUTÉS :

L'équipe nationale algérienne remporte la médaille de bronze

La sélection nationale algérienne de football pour amputés s'est adjugée la médaille de bronze de la 7e Coupe d'Afrique des nations, disputée au Caire en Egypte, en battant le Nigeria 3-1, mi-temps (0-0), lundi en match de classement pour la 3e place. Après une première mi-temps achevée sur un score de parité, avec un pénalty raté par le capitaine, Raouf Ouchène, les protégés de l'entraîneur national Mohamed Hadj Akriche ont pris le match en main en seconde période, ratant quelques belles occasions d'ouvrir le score. Et contre le court du jeu, les Nigériens ont ouvert le score sur un pénalty d'Aïssa Youssef à la 28e (0-1). La réalisation des Super Eagles n'a pas entamé le moral des coéquipiers d'Ouchène qui tenaient fort à cette 3e

place du tournoi. Quatre minutes plus tard (32'), le buteur maison des Verts, Ouchène égalise, avant de servir le remplaçant Lotfi Belkaid pour donner l'avantage à l'Algérie 2-1 (41'). Par la suite, les six joueurs de champ algériens ont essayé de gérer le match lors des 9 minutes restantes, tout en réussissant au passage à ajouter le but de délivrance, par Aboubakr Zaidi, là aussi bien servi par son capitaine à la 49e du jeu (3-1). La 3e place remportée, en plus d'une qualification au prochain mondial, est historique pour le football algérien pour amputés, et marque ainsi la naissance d'une équipe nationale mise en place en un laps de temps record et qui n'a bénéficié que de quelques mois de préparation. "On est très heureux de cet exploit

réalisé en terre égyptienne. Pour une première participation, réussir une médaille de bronze et surtout une qualification au prochain mondial en 2026 est historique pour notre pays. On aurait aimé faire mieux que cette 3e place, mais j'estime qu'en si peu de temps de préparation, notre performance est déjà grosse", a indiqué le capitaine Ouchène à la presse égyptienne. Le parcours de la sélection nationale de football pour amputés à la Coupe d'Afrique du Caire a été plus que positif, avec deux succès dans le groupe 3 (seul composé de quatre équipes après le forfait de trois sélections), face au Kenya (2-1) et la Gambie (3-2), contre une défaite devant le Ghana (5-0). Qualifiés aux quarts, les Verts ont réussi l'exploit d'éliminer l'Angola (2-1), vice-championne du monde lors de la dernière édition en 2022 en Turquie et championne du monde en 2018. En demi-finale, les coéquipiers du gardien Zoubir Malek ont buté face au Ghana (3-0), pour affronter le Nigeria en match pour la 3e place de la 7e édition du tournoi continental qui qualifie les sept premières équipes au prochain mondial. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire. La sélection algérienne devrait regagner Alger, mardi après midi. APS

ATHLÉTISME/CONTINENTAL SILVER TOUR 2024 - 3000 M/STEEPLE:

L'Algérien Hichem Bouchicha en bronze

L'Algérien Hichem Bouchicha a décroché la médaille de bronze sur le 3000 mètres/steeple du meeting international "Continental Silver Tour", disputé dimanche au stade du Roi Baudouin à Bruxelles (Belgique). Il avait bouclé la distance en 8:21.45, derrière le Britannique Mark Pearce, vainqueur en 8:20.83, devant l'Allemand Velten Schneider (2e, en 8:20.94). Le deuxième algérien engagé dans cette course, en l'occurrence Billel Tabti, lui s'était contenté de la 6e place, avec un chrono de 8:23.39. Cette course s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire des deux internationaux algériens en prévision des échéances internationales à venir.

BELGIQUE :

AMOURA 3E MEILLEUR BUTEUR

L'attaquant international algérien de l'Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, a terminé troisième meilleur buteur du championnat belge de football (saison 2023-2024), avec 18 réalisations, au terme de la 10e et dernière journée des play-offs, disputée dimanche. Amoura (24 ans) a disputé probablement dimanche son dernier match avec l'Union Saint-Gilloise, vainqueur à domicile face à Genk (2-0). Au moment de son remplacement dans le temps additionnel, l'enfant de Jijel a eu droit à un standing ovation de la part du public de Saint-Gilloise, lui qui est convoité par plusieurs clubs européens. L'ancien attaquant de l'ES Sétif a terminé à égalité avec l'attaquant brésilien du Club Bruges, Igor Thiago, avec 18 buts chacun. Le titre du meilleur buteur est revenu à l'attaquant international togolais du Cercle Bruges, Ahoueke Steeve Kevin Denkey, avec 27 buts, devant le joueur danois d'Anderlecht, Anders Dreyer (19 buts). Le Club Brugge a remporté le titre, grâce au match nul décroché à domicile dans le derby face au Cercle Bruges (0-0). Les Brugeois, avec 50 points, devançant d'un seul point l'Union Saint-Gilloise. La Royale Union SG a sauvé sa saison en remportant la Coupe de Belgique, après sa victoire en finale face à Antwerp (1-0), le jeudi 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles). Amoura avait rejoint l'Union Saint-Gilloise en 2023 pour un contrat de quatre saisons, après deux années passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus onéreux de l'histoire du club saint-gillois.

LA HCA CÉLÈBRE LE 29ÈME ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

DES AVANCÉES REMARQUABLES



Le HCA s'engage à continuer « à innover scientifiquement et pédagogiquement et à croître culturellement et artistiquement, tout en restant fidèles à nos valeurs fondatrices, à savoir l'attachement à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale de l'Algérie et aux autres symboles de la Nation

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a célébré lundi le 29e anniversaire de sa création, en rappelant les contributions qu'il a apportées durant près de trois décennies à la « promotion et la transmission de la langue et la culture amazighes », selon un communiqué du HCA. Selon le communiqué, la célébration du 29e anniversaire de la création du HCA, est un rappel de tous les efforts, le dévouement et les grandes contributions pour la « promotion de la culture et la langue amazighes en Algérie », dans ses différentes variantes linguistiques et sa dimension nationale comme socle commun. Depuis sa création en 1995 dans des conditions exceptionnelles, le HCA a su se positionner comme un acteur incarnant l'innovation et l'ex-

cellence au service du « patrimoine linguistique et culturel national, socle commun à tous les Algériens », indique le communiqué soulignant que « des avancées remarquables ont été accomplies, telles que l'institutionnalisation constitutionnelle de Tamazight, la reconnaissance officielle du jour de l'an amazigh, adossée à la mise en place d'un processus de généralisation de l'usage du Tamazight dans les systèmes d'éducation, de la formation et de la communication ».

ATTACHEMENT À L'UNITÉ NATIONALE ET À L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE DE L'ALGÉRIE

Réaffirmant la détermination du HCA à poursuivre davantage les efforts pour un meilleur avenir à la langue et à la culture

amazighes en Algérie, le HCA a également relevé que cette commémoration était une occasion de réaffirmer l'engagement de l'Etat à la promotion et à la valorisation de la langue et culture amazighes. C'est aussi pour le HCA, une opportunité de se projeter vers l'avenir, en

envisageant de nouveaux défis et projets ambitieux qui continueront de renforcer les acquis de l'amazighité en Algérie, tout en veillant sur la cohésion de la société et sur l'unité nationale. Le HCA s'engage à continuer « à innover scientifiquement

et pédagogiquement et à croître culturellement et artistiquement, tout en restant fidèles à nos valeurs fondatrices, à savoir l'attachement à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale de l'Algérie et aux autres symboles de la Nation.

R.C

4^E LIVRE D'UNE SÉRIE ROMANESQUE

Un retour d'écho et des réactions passionnées des lecteurs

Le roman «La Biographie du Serpent», du romancier et poète Azzedine Mihoubi, a été publié par la maison d'édition égyptienne «Al-Ain» et est distribué sur 750 pages de format moyen, car il s'agit du quatrième de la carrière de l'ancien ministre de la Culture après «Les Cercueils», «Les Confessions d'Askram» et le roman «Terroristes». Azzedine Mihoubi a annoncé la publication de son roman «La Biographie de la Vipère», exprimant sa fierté comme

un plaidoyer audacieux pour les droits des Palestiniens avec une vision différente. Il a également témoigné de l'«énorme réaction des échos du public intéressé par les effluves culturels, les retours des écrivains et critiques en Algérie et à l'étranger, et très heureux de cette interaction, merveilleuse, qui est un signe d'intérêt et de confiance». L'écriture de roman est l'art de la mise en scène dans tous les sens du terme, une vaste démonstration des méca-

nismes de pouvoir exaltant mis en œuvre par le romancier, un pouvoir qui diffère du pouvoir de déployer ses muscles. C'est un pouvoir d'un autre genre qui réside dans la capacité de l'écrivain à rassembler les fils et les détails. Un récit narratif avec un art consommé, et dans un langage plein de verve, attrayant et élégant qui capte les détails des événements historiques, politiques et sociaux.

I.Med Amine

OUVERTURE DU 4^E SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE À TLEMCCEN

20 photographes de Tlemcen, Ghardaïa, Laghouat, Adrar Sétif et Annaba participent

Le coup d'envoi de la quatrième édition du salon national de la photographie, placée sous le slogan «Mon identité à travers le zoom», a été donné lundi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen.

Cette manifestation culturelle, organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, expose une vingtaine de photos d'habits et de joaillerie traditionnels au hall «Abdelhalim Hemch»

de l'établissement culturel sus-indiqué.

Elle enregistre la participation de 20 photographes des wilayas de Tlemcen, Ghardaïa, Laghouat, Adrar, Sétif et Annaba, a indiqué la directrice Centre des arts et des expositions de Tlemcen, Samira Embouazza.

Le salon qui s'étalera jusqu'au 30 mai courant, qui suscite l'engouement d'un nombre considérable de photographes

professionnels et amateurs, a pour objectif de faire connaître, notamment, les techniques de prise de photos.

Il est prévu, dans le cadre de cette manifestation, l'organisation d'ateliers sur le publi-reportage photographique, rassemblant des académiciens et de détenteurs de pages sur les réseaux sociaux consacrées à la photo, ainsi qu'un autre atelier dédié à l'habit et à la joaillerie

traditionnels et les sites archéologiques de Tlemcen, selon la même source. En marge du salon, le programme prévoit un concours national de la meilleure photo mettant en exergue l'habit et la joaillerie traditionnels.

Le coup d'envoi de la 4^e édition du Salon national de la photographie a été donné à Tlemcen. Maintenant place au public et au jury pour distinguer et proclamer les meilleures œuvres.

I.Med/avec Agence presse service

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE DJELFA

Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° 144 /2024

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10/236 Du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifiée et complétée, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° 114/2024 relatif à la réalisation d'une école primaire type 2 au village Noudjem Benhar, que l'appel d'offres est déclaré infructueux pour insuffisance de l'enveloppe financière.

L'EXPRESS DU 29/05/2024

ANEP : N° 2416017853

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE

Wilaya de Bouira
Direction de la santé
N° 2247 /DSP/ /SPP/ 2024.

La Direction de la Santé et de la Population
de la Wilaya de Bouira

A

Monsieur OSMANI DJAMEL Gérant de L'ETS OSMANI DJAMEL

Adresse : ZHUN SUD QUARTIER B LOT 06 N°02 NOUVELLE VILLE -TIZI OUZOU

Objet : A/S Mise en demeure N°01

«OPERATION ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE SOUR EL GHOZLANE »
LOT N° 19 : MATERIELS INFORMATIQUES

Il m'a été donné de constater que vous n'avez pas exécuté l'objet de l'ordre de service n°01 de démarrage des prestations signé par vos soins en date du 16/04/2024 afin de nous livrer les équipements objet du marché visé par la commission des marchés de la wilaya de Bouira en date du 08/01/2024 sous numéro 002 et par le contrôleur budgétaire en date du 17/03/2024 sous le n° 87 notifié le 16/04/2024 relatif à l'opération n° NK5.731.3.262.110.11.26 portant «OPERATION ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE SOUR EL GHOZLANE »
LOT N° 19 : MATERIELS INFORMATIQUES

A cet effet « L'ETS OSMANI DJAMEL » domiciliée à ZHUN SUD QUARTIER B LOT 06 N°02 NOUVELLE VILLE -TIZI OUZOU titulaire d'un marché cité ci-dessus est mise en demeure, sous huitaine afin de nous livrer les équipements conformes à l'objet du marché. Passé ce délai, je me verrai dans l'obligation de prendre des mesures coercitives prévus par la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 29/05/2024

ANEP : N° 2416018048

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N : 422024000052232

AVIS DE PRE-SELECTION

CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° : 15/DEP/2024

Madame la directrice des équipements publics, informés l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours national restreint d'architecture N° 15/DEP/2024 Relatif à « Etude et suivi pour la réalisation d'un siège de contrôleur financier de Wilaya avec logement d'astreinte à Beni Abbes » parus aux quotidiens nationaux elhakika Elyawm en arabe le 08/05/2024 et L'EXPRESS en langue étrangère le 08/05/2024 que la liste des bureaux d'étude pré-sélection à arrêter comme suit :

N°	Les Bureaux d'étude pré-qualifiée pour la 2 ^{ème} phase	N°	Les Bureaux d'étude pré-qualifiée pour la 2 ^{ème} phase
01	BAIBAH Brahim	11	BOUIDA Abdelafatah
02	Groupement RK	12	Groupement GET BUILDING
03	Groupement MEK-HERBECHÉ+LAAMOURI	13	Groupement BENABDELKADER + BOURAGBA
04	BELALEM Abdesselam	14	CHIRIFI Mohammed Rafik
05	BENDJIMA Zakaria	15	MAHI Abdellah Tayeb
06	Groupement BELLABACI Abdelouahab	16	Groupement EAMAAR
07	BENAISSA Mohamed Lamine	17	Groupement FERHAT
08	Grp: GACEM + MOTRANI	18	Groupement GASBA
09	Groupement 4D CONCEPTION	19	DADA Abdelhamid
10	Groupement DAHANI	20	MOUSSAOUI Ishak

Les candidats pré-sélections sont invités à remettre l'offre technique, l'offre de prestation l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée indiquant la référence et l'objet de concours ainsi que la mention « offre technique », « offre de prestation », « offre financière », et « enveloppe de l'anonymat » selon le cas, les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

Concours national restreint d'architecture N° 13/DEP/2024
Relatif à Etude et suivi pour la réalisation d'un siège de contrôleur financier de Wilaya avec logement d'astreinte à Beni Abbes « Offre technique », « Offre de prestation », « Offre financière »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres A ne pas ouvrir »

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans l'article 20 du cahier des charges.
La durée de préparation des offres est fixée à vingt-cinq jours (25) qui court à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.
Les date de dépôt des offres est fixée aux derniers jours de la durée de préparation des offres avant 13h00m, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable dans le cas où le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal
Les soumissionnaires sont invités à associer à la science d'ouverture des plis techniques qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h15m au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable à la même heure 13h15m.
N.B : Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions du cahier des charges

L'EXPRESS DU 29/05/2024

ANEP : N° 2416018053

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
دائرة الأحيائية
بلدية الأحيائية

قرار رقم : 2024 / 373

يتضمن فتح استقصاء عمومي حول مشروع مراجعة
مخطط شغل الأراضي POS UA 06

إن رئيس المجلس الشعبي البلدي للأحيائية :

- بمقتضى القانون رقم : 09/84 للورخ في : 1984/02/04 المتعلق بالتنظيم الإقليمي لبلاد .
- بمقتضى القانون رقم : 10/11 للورخ في : 2011/06/22 المتعلق بالبلدية للمعدل والنظم .
- بمقتضى القانون رقم : 07/12 للورخ في : 2012/02/21 المتعلق بالولاية .
- بمقتضى القانون رقم : 25/90 للورخ في : 1990/11/18 المتعلق بالتوجيه العفاري للمعدل والنظم .
- بمقتضى القانون رقم : 29/90 للورخ في : 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير للمعدل والنظم .
- بمقتضى القانون رقم : 30/90 للورخ في : 1990/12/04 المتضمن قانون أملاك الدولة للمعدل والنظم .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 177/91 للورخ في : 1991/05/28 المحدد لإجراء إعداد مخططات شغل الأراضي والمصادقة عليها وبمقتضى الوثائق المتعلقة بها للمعدل والنظم .
- بمقتضى المرسوم التشريعي رقم : 94-07 للورخ في : 07 ذي الحجة عام 1414 الموافق 18 مايو سنة 1994 والمتعلق بشروط الإنتاج المعماري وممارسة مهنة المهندس المعماري .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 15-19 للورخ في : 04 ربيع الثاني عام 1436 الموافق 25 يناير سنة 2015 الذي يحدد كبريات تحضير عقود التعمير وتسليمها للمعدل والنظم .
- بناء على قرار السيد والي ولاية البويرة رقم : 3382 للورخ في : 2021/12/19 المتضمن وضع في حالة ديمومة السيد بوعلام شرفي بصفته رئيسا للمجلس الشعبي البلدي للأحيائية .
- بمقتضى القرار الولائي رقم : 3065 للورخ في : 2009/12/10 المتضمن الإعلان عن رسم حدود المخطط الذي يتدخل فيه مخطط شغل الأراضي رقم POS UA 06 بلدية الأحيائية لمراجعة المخطط للمصادق عليه .
- بمقتضى القرار الولائي رقم : 2868 للورخ في : 2016/02/05 المتضمن للمصادقة على مراجعة المخطط التوجيهي للتهيئة والتعمير والمصادق عليه .
- بناء على المداولة رقم : 06 / 2018 للورخ في : 2018/12/19 للمتضمن المصادقة على مراجعة مخطط شغل الأراضي .
- ب بناء على مستخرج للمداولة رقم : 05/09 / 2024 للورخ في : 2024/04/18 للمتضمن المصادقة على فتح استقصاء عمومي خاص بمشروع مراجعة مخطط شغل الأراضي رقم POS UA 06 .
- بناء على القرار البلدي رقم : 367 / 2024 للورخ في : 2024/05/16 المتضمن فتح تحقيق عمومي خاص بمشروع مراجعة مخطط شغل الأراضي رقم POS UA 06 وتعيين السيدة : بن عمرو فاطمة مهندسة في السكن والمعماريات والتجهيزات العمومية بالأحيائية .

ويقتراح من السيد الأمين العام

- يقترح -

- المادة الأولى : سببري استقصاء عمومي حول مشروع مراجعة مخطط شغل الأراضي POS UA 06 لمدة ستون (60) يوما ابتداء من تاريخ نشر القرار في الجرائد الوطنية .
- المادة الثانية : تعيين بصفتها المحافظ الحق السيدة : بن عمرو فاطمة مهندسة في السكن والمعماريات والتجهيزات العمومية بالأحيائية .
- المادة الثالثة : بوضع ملف الاستقصاء وسجل التحقيق لدى مقر البلدية (مديرية التنظيم والشؤون العامة) لمدة ستون (60) يوما حتى يتمكن كل شخص من الإطلاع عليه خلال هذه المدة في أوقات العمل ما عدا أيام الجمعة والنسبت والمغفل الرسمية وتبسي الملاحظات عند الاقتضاء في سجل أو ترسل كتابيا الى المحافظ الحق .
- المادة الرابعة : بعد انتهاء الامال المحددة ،يقبل ويضي سجل التحقيق العمومي من طرف المحافظ الحق ويرسل الى البلدية خلال خمسة عشر (15) يوما الموالية لإعداد محضر فتح التحقيق العمومي مصحوبا بالملف الكامل للتحقيق مع الاستنتاجات .
- المادة الخامسة : تنتشر نسخة من هذا القرار بمقر البلدية وتبلغ نسخة منه إلى السيد والي ولاية البويرة .
- المادة السادسة : يكلف السيدة : الأمين العام للبلدية ورئيس فرع التعمير والبناء لمداولة الأحيائية والمحافظ الحق كل في حدود اختصاصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي سيدون في سجل الموقر للبلدية .

L'EXPRESS DU 29/05/2024

ANEP : N° 2416018072

LEASING AUTOMOBILE

Renault compte s'allier avec la banque espagnole Santander

La branche de financement de Renault, Mobilize Financial Services (ex-RCI Bank), a conclu un accord avec la banque espagnole Santander pour créer une coentreprise spécialisée dans le leasing automobile.

« Un accord non contraignant a été signé il y a quelques jours, et une finalisation est attendue pour la fin de l'année », a-t-on indiqué dimanche. Cette filiale, détenue à parité par les deux groupes, ne concernerait pas les offres de crédit classique et opérerait en Europe sur les activités de leasing (location avec option d'achat ou location longue durée), un secteur en plein développement notamment pour les voitures électriques mais gourmand en capitaux. Contacté par l'AFP, Renault n'a pas souhaité faire de commentaires.

La location longue durée (LLD) représentait 14% des 1,1 million de contrats de financement signés par Renault en 2023.

Le secteur de la LLD est en pleine expansion : le marché compte pour 30% des immatriculations du marché en Europe et pourrait grimper jusqu'à 50% à terme. Dans ce contexte, Renault et Santander ne sont pas les premiers à conclure un accord. Depuis avril 2022, Stellantis et Crédit Agricole ont créé une coentreprise de leasing pour créer un « leader européen » de la location longue durée automobile.

Les deux entreprises mettent en commun leurs forces sur ce marché : Leasys, fruit d'un partenariat entre Crédit Agricole Consumer Finance et Fiat Chrysler Automobiles (363.000 véhicules en flotte à fin 2021) et Free2Move Lease, activité de Stellantis pour les marques PSA et Opel (444.000 véhicules en flotte à fin 2021).

Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance détiennent chacun 50% du capital de la nouvelle entité, « implantée dans 11 pays » avec une flotte de « près de 828.000 véhicules ». Par ailleurs, Société Générale et BNP Paribas sont également très engagés sur le marché du leasing. Bien que le secteur du leasing ait le vent en poupe, il compte aussi ses détracteurs. Ainsi, le leasing « n'est pas moteur » dans la décarbonation de l'automobile et six des sept plus grosses entreprises européennes versent « clairement » dans le « greenwashing » en affirmant le contraire, accuse en janvier une



Renault est sur le point de s'allier avec la banque espagnole Santander dans le leasing automobile, via sa branche de financement Mobilize Financial Services, selon une information des Echos. De quoi permettre au constructeur de gagner en importance sur un secteur en pleine expansion à l'échelle européenne.

étude de l'ONG Transport & Environment (T&E). Elle estime que ce secteur endosse « un rôle critique dans le succès de la transition vers l'électromobilité », alors que l'Europe a inscrit dans la loi l'interdiction des ventes de voitures thermiques neuves en 2035.

T&E a étudié à travers sept critères la composition des flottes et les ambitions des sept plus grands groupes européens de leasing, qui totalisent 9,7 millions de véhicules dans l'UE : Volkswagen FS (possédé par Volkswagen), ALD LeasePlan (Société Générale), Mobilize FS (Renault), Arval (BNP Paribas), Leasys (Stellantis/Crédit Agricole), Alphabet (BMW) et Athlon (Mercedes-Benz).

La transition de l'automobile vers l'électrique est « freinée par ces entreprises », affirme T&E dans un communiqué accompagnant le rapport. « Aucune société n'affiche une performance globale satisfaisante » ni ne « s'est fixée de date de fin de location de nouvelles voitures à pétrole », insiste

l'ONG, alors que de nombreux constructeurs et grandes entreprises « se sont déjà engagés à passer à une production et à des achats 100% électriques d'ici à 2030 ».

Alphabet et Mobilize FS, en particulier, sont « à la traîne », avec un taux de pénétration des véhicules électriques à batterie « très inférieur à celui du marché ». T&E dénonce aussi la grande proportion dans le leasing (10,7%) par rapport au reste du marché (6,9%) de véhicules hybrides rechargeables, qui génèrent des émissions réelles de CO2 « élevées » (« trois à cinq fois plus hautes » que lors des tests) et « détournent » l'attention de vraies solutions.

Seule ALD LeasePlan - bientôt renommée Ayvens - est épargnée, notamment pour s'être fixé « un objectif intermédiaire de passage aux voitures électriques plus ambitieux que les plans de production des constructeurs automobiles », quand « toutes les autres sociétés de leasing ont des

objectifs faibles ou inexistantes ». Contactées par l'AFP, certaines de ces sociétés rétorquent qu'elles dépendent des infrastructures de recharge ou à la production des constructeurs, mais c'est le décalage entre leur communication et la réalité de leur transition que l'ONG critique. Le groupe Renault a publié courant avril un chiffre d'affaires en légère hausse au premier trimestre 2024 grâce aux taux d'intérêt élevés sur ses services financiers, qui ont compensé notamment des taux de change négatifs. Avec 11,7 milliards d'euros, le chiffre d'affaires a progressé de 1,8% au premier trimestre 2024 par rapport aux trois premiers mois de 2023, qui avaient marqué un fort rebond du constructeur automobile français. Le chiffre d'affaires lié aux ventes d'automobiles a été ralenti début 2023 par la dévaluation du peso argentin et de la livre turque, et a globalement baissé de 0,7% sur un an, a indiqué la direction dans un communiqué. La croissance des immatriculations au premier trimestre (+2,6% sur un an) a par ailleurs été contrariée par de forts déstockages du réseau de concessionnaires indépendants du groupe. Les stocks de véhicules sont revenus à un niveau « normal » après une forte hausse début 2023, liée à la fin de problèmes logistiques. La branche de financement du groupe, Mobilize Financial Services (ex-RCI Bank), a de son côté réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros, en hausse de 27,9% sur un an, grâce notamment à la hausse des taux d'intérêt. Le début de l'année 2024 a aussi marqué un ralentissement des ventes d'électriques, qui ont représenté 10,5% des ventes de la marque Renault, contre 11% début 2023. Globalement, les voitures des marques Renault, Dacia et Alpine se sont pourtant mieux vendues, et plus cher, au premier trimestre 2024 que début 2023. Mais la gamme du constructeur attend de grandes nouveautés dès le deuxième trimestre 2024, comme les R5 et Scenic électriques, la Dacia Spring et une petite Alpine électrique, pour décoller. Renault a confirmé ses objectifs financiers pour l'ensemble de l'année 2024.

In La Tribune

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

OpenAI perd un quatrième responsable de l'entreprise pour désaccords éthiques

Jan Leike, un cadre responsable de la sécurité de l'entreprise OpenAI, vient de quitter son poste avec fracas. Quatrième employé à démissionner ce mois-ci, ses critiques sur le manque de sûreté d'OpenAI font écho à la promesse de plusieurs géants du secteur de réduire les risques que fait peser l'intelligence artificielle sur l'humanité. Il était le « responsable du superalignement » à OpenAI, un poste qui consistait à veiller à ce que les systèmes d'intelligence artificielle (IA) « respectent les valeurs et les objectifs de l'humanité », écrit le quotidien britannique The

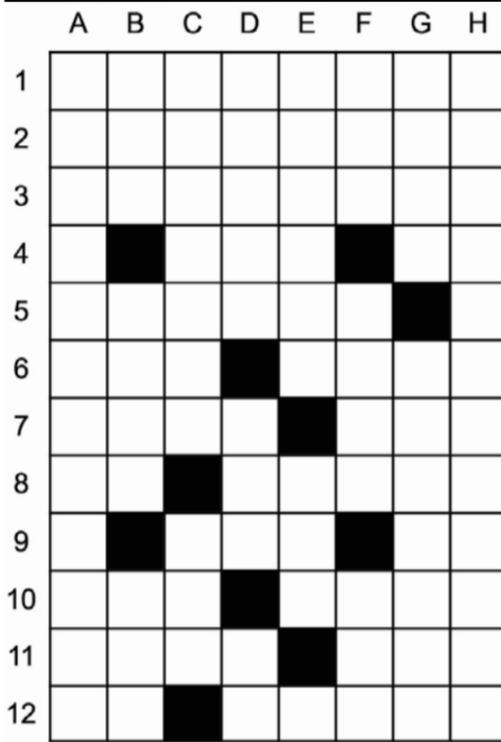
Guardian. Il explique aujourd'hui ne plus retrouver ces fameuses valeurs dans le fonctionnement de l'entreprise. Ce départ soudain a lieu dans la foulée de celui d'Ilya Sutskever, cofondateur d'OpenAI et figure emblématique du secteur, et de ceux de « deux hauts responsables de la sécurité chez OpenAI qui ont récemment démissionné » pour des désaccords éthiques, souligne le Guardian. « Au fil des années, l'importance accordée à la sûreté et le respect des procédures sont passés au second plan au profit de produits clinquants », écrit Jan Leike sur son compte X, en

regrettant que l'entreprise n'investisse pas « davantage de ressources dans la sécurité, les répercussions sociales, la confidentialité et la sûreté » de ses modèles. Cette démission est intervenue à la veille d'un sommet mondial sur l'IA organisé à Séoul, dont le thème central est la surveillance de cette technologie. Dès son ouverture, seize géants de l'IA, dont OpenAI, se sont engagés à « ne pas développer des logiciels qui pourraient menacer l'humanité » en signant une charte, rapporte le quotidien londonien The Times. Timing bien calculé ou coïncidence ? Toujours est-il

qu'avec cette charte, pensée pour « apaiser les craintes concernant la technologie », les entreprises d'IA s'engagent à « atténuer les risques extrêmes pour l'humanité », dont l'un des principaux est « la perte de contrôle d'un système superintelligent par l'homme ». Au cœur de ces craintes se trouve ainsi « la croyance qu'un jour les systèmes d'IA seront plus intelligents que les experts humains », relève le Times. Une crainte que partage vivement Jan Leike, le démissionnaire d'OpenAI.

In Courrier international

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Gage pour le banquier.
- B. Il domine la Crète. Otan, mais pas pour moi. Débit de Dublin.
- C. Racine souterraine. Bonjour la compagnie !
- D. Jus de canne à sucre. Référence golfique. Devant Cordobés.
- E. Installes. Dépôt sans intérêt.
- F. Montra une opposition. A ses affaires et ses secrets. Bois sur des feuilles.
- G. Appréciation. Détruisant tout ce qui dépasse.
- H. Affectée et même grave.

HORizontalement

- 1. Recherchés par les bouddhistes.
- 2. Comme une bande inséparable.
- 3. Indispensable pour repeupler des parcs.
- 4. Beaucoup d'espèces y sont regroupées. Quand le patron est pris de court...
- 5. Inespérée.
- 6. Oncle de Caroline. Laurel, mais pas Hardy.
- 7. C'est du sport. De quoi faire la soudure.
- 8. Points opposés. Massif de l'Asie centrale.
- 9. Brame ou hululement. Sélénium.
- 10. Il ne se laisse pas plaquer. Il a une poigne d'acier.
- 11. Bande qui vole. Grande école.
- 12. Mention. Alourdi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RÉUSSITE PERSONNELLE	GRANDE TORTUE	CANOTES SUR LE LAC	ÉMETTEUR LUXEMBOURGEOIS	FACULTÉ DE PARIS	ARALGNÉES DES JARDINS	
RETENISSANTES	CE N'EST PAS ICI	ABIMA LA PÊCHE	PROPRE	L'IRLANDE D'AUTREFOIS	GRISERIE, EUPHORIE	
COMME DU SUCRE CUIT				L'ÉPOUSE DU RAJAH		
GODET, TIMBALE				ÊTRE ALLONGÉ		
AFFIRMAS TON AUTORITÉ						
SPORT AU COLLÈGE						
ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	QUI N'A PLUS LE CŒUR À RIRE				CALE EN FORME DE V	
DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE					BEAUX DÉCORS	CHOISIE PAR LA VOIE DES VOIX
SERVICE FEODAL						
ATELIER DE RÉPARATION AUTO-MOBILE					FIGURINE PROVENÇALE	MESURÉE EN MÈTRES CUBES
LISTE DE FAUTES			SHOOTE	ÉTREINT	HÉROS DE SPIELBERG	
CONFIDENT				BIEN DISSIMULÉ		
DÉFRICHER		EAU-DEVIE APRÈS LE CAFÉ				
SONT EN POSSESSION						
ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES	PRISON D'ANTAN		ARRIVÉE À LA MATERNITÉ			



SIDOKU

		2	6					
		4	8	3				
							7	8
				4				3
8			7		5			2
5				8				
4	9							
				5	3	4		
					1	3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

CANULAR CATALPA DECA ECHELLE EVOLUER FAUTIF IMMENSE LAINE MAFE
 METRONOME MOULU NENETTE ORPHELIN PHILTRE POUFFER PROPICE REER
 REFUS REMBLAI RENCONTRE RENOVER RESERVOIR REVELE RHUM SCHAH SEUM
 SYNONYME USER

N	R	R	R	E	E	C	M	A	F	E	R
I	S	E	E	S	A	R	E	O	A	E	E
L	A	E	S	N	Y	E	T	P	U	T	F
E	P	L	U	E	C	N	R	L	T	L	F
H	L	L	B	M	R	O	O	E	I	R	U
P	A	E	A	M	P	V	N	N	F	H	O
R	T	H	V	I	E	E	O	T	Y	U	P
O	A	C	C	E	N	R	M	I	R	M	S
A	C	E	D	S	R	E	E	R	R	E	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:36	DOHR 12:45	ASR 16:35	MAGHREB 20:00	ISHA 21:40
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

WILAYA D'ALGER

LE SÉNAT DÉPÊCHE UNE MISSION D'INFORMATION

A la veille de l'entame de la mission d'information provisoire au niveau de la wilaya d'Alger, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a tenu hier une réunion préliminaire de coordination avec les membres de la délégation, conduite par Ali Talbi, vice-président de la chambre haute du

Parlement. Une mission ayant pour objectif l'examen de l'état d'avancement des opérations de restauration et de réhabilitation des projets d'hôtels publics au niveau de la wilaya d'Alger. Après avoir rappelé les missions assignées au Conseil de la nation conformément à la Constitution, Salah Goudjil a souligné que ces

missions d'information s'inscrivent dans le cadre de la réalisation des dispositions de la Constitution, notamment l'article 137 (alinéa 2), et s'inscrivent dans le cadre de la promotion du travail parlementaire accompagnant l'activité de l'appareil exécutif, au service de l'intérêt général.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 29 MAI 2024 // N°827 // PRIX 20 DA

AVEC 40 000 VÉHICULES FIN 2024 ET 90 000 EN 2026

Fiat Algérie accélère la production

Actuellement l'usine Fiat connaît une avancée dans la production de véhicules de marque Fiat 500 et Fiat Doblo. Il est également question d'augmenter le taux d'intégration qui dépassera les 35% d'ici 2026.

Le rythme de production de véhicules dans l'usine Fiat d'Oran s'accélère. Le constructeur italien promet que la capacité de production sera relevée avec le but d'atteindre un niveau de production de 40 000 véhicules fin 2024 et 90 000 en 2026. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a reçu hier à Alger une importante délégation du groupe automobile Stellantis conduite par M. Samir Cherfan, directeur des opérations Afrique et MENA du groupe. Et la capacité de production a été largement discutée à l'occasion de cette réunion. Cette dernière, selon un communiqué du ministère, a permis aux deux parties d'aborder la situation actuelle de l'usine Fiat d'Oran ainsi que les nouveautés dans le domaine de l'industrie automobile : «Un exposé détaillé concernant ce projet a été présenté. Actuellement l'usine Fiat connaît une avancée dans la production des véhicules de marque Fiat 500 et Fiat Doblo », y est-il indiqué. Un autre exposé concernant la



mise en œuvre des contrats d'approvisionnement signés avec des fournisseurs pour augmenter le taux d'intégration. Un taux qui dépassera les 35% d'ici 2026, selon M. Cherfan. Le site d'Oran enregistre des avancées, comme s'y est engagé le constructeur automobile. Au plan commercial, l'intensification des efforts qu'il a engagés semble porter ses

fruits. En effet, Fiat Algérie a déjà enregistré la livraison de dizaines de milliers de véhicules durant le premier trimestre de l'année 2024. Un succès qui témoigne de la confiance que la marque inspire et de son engagement indéfectible à satisfaire sa clientèle. Les observateurs du marché automobile algérien sont unanimes : les initiatives de Fiat Algérie la

positionnent comme un acteur incontournable dans le paysage automobile national. Avec la poursuite de ses offres promotionnelles et de ses facilités d'acquisition, la marque a toutes les cartes en main pour poursuivre sa croissance et conforter sa position de leader sur le marché algérien dans les années à venir.

Youcef S.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À AIN EL HADJAL (M'SILA)

LE CHAUFFEUR DU BUS PLACÉ EN DÉTENTION PROVISOIRE

Suite à l'accident dramatique survenu le 26 mai sur la RN-40 à Ouled Ali, dans la commune d'Ain El Hadjal (M'Sila), impliquant un bus de transport scolaire et un véhicule de tourisme, ayant entraîné le décès de cinq personnes d'une même famille, dont un bébé, qui se trouvaient à bord de la voiture légère de marque Renault 18, en plus de la mère du bébé gravement blessée, le parquet d'Ain El Hadjal a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour déterminer les responsabilités dans ce drame. Deux enseignantes qui se trouvaient à bord du bus ont également été blessées. Dans un communiqué daté de ce jour, 28 mai 2024, le procureur de la République près le tribunal d'Ain El Hadjal informe l'opinion publique que le chauffeur du bus, poursuivi pour homicides involontaires et blessures involontaires causés par son non-respect de la priorité légale en utilisant un véhicule de transport en commun, a été présenté par-devant le tribunal dans le cadre de la comparution immédiate, mais le tribunal a ordonné le renvoi du procès à la date du 4 juin 2024.

R.N.

ENSEIGNEMENT

AU DÉFI DE LA NUMÉRISATION

Le secteur de l'éducation est appelé à suivre le rythme des évolutions en introduisant constamment des innovations à même de moderniser les méthodes d'enseignement afin de préparer les enfants d'aujourd'hui aux métiers du futur. Des experts en technologies de l'information participant à la conférence organisée, ce mardi, au niveau de la Safex, à Alger, par le Club algérien pour l'excellence et les hautes compétences (ACEHC) ont mis en lumière cet impératif : les systèmes éducatifs doivent non seulement intégrer ces outils de manière stratégique, mais aussi s'adapter aux mutations rapides qu'ils engendrent. Ils sont unanimes également à mettre en avant la nécessité d'adopter une approche proactive et d'investir dans la formation continue des enseignants pour une meilleure appréhension des technologies émergentes. La conférence a servi de plateforme et de trait d'union entre les experts résidents et la diaspora pour explorer les meilleures pratiques, partager des expériences concrètes et discuter des enjeux éthiques et pratiques liés à l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans les salles de classe et dans le système éducatif, de manière générale. « L'avenir de l'éducation repose désormais sur la capacité à évoluer avec ces innovations », a souligné la présidente de l'ACEHC, Faïza Bouzegza.

R.N.

PRÉSENT À L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE L'OMS

SAIHI MET EN AVANT LES EFFORTS DE SANTÉ PUBLIQUE EN ALGÉRIE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en exergue, hier à Genève, les efforts consentis par l'Algérie pour promouvoir son système de santé en plaçant le patient au cœur de toute réforme dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Lors des travaux de la 77^e Assemblée mondiale de la santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Saihi a mis en avant la stratégie efficace adoptée par l'Algérie pour promouvoir son système de santé, en plaçant le patient au cœur de toute réforme dans le secteur et en généralisant la couverture sanitaire de proximité, citant à titre d'exemple « le rapprochement de plusieurs unités de santé des populations en

dehors des grandes villes et des agglomérations, dans le cadre du Plan d'action malade (PAM), qui comprend 28 objectifs et 143 activités sanitaires définies dans le temps », précise la même source.

AGENDA 2030

Le ministre de la Santé a affirmé, à cette occasion, que toutes les actions entreprises par l'Algérie « s'inscrivent dans le cadre des programmes de développement durable et de l'Agenda 2030, et ce, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une grande importance au secteur de la santé ». Il a également rappelé l'ensemble des démarches

et programmes adoptés par l'Algérie en vue de « développer » son système de santé, où « de grands pas ont été franchis », a-t-il dit, en en voulant pour preuves « la généralisation de la vaccination chez les enfants avec un taux de couverture de 100% et la détermination des catégories nécessitant un suivi sanitaire ».

« L'ALGÉRIE ASSURE LA VACCINATION AUX RESSORTISSANTS DE PLUS DE 13 NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES »

« L'Algérie assure aussi la vaccination aux ressortissants de plus de 13 nationalités étrangères au niveau de ses frontières, au titre de la coopération et de l'entraide

interafricaines », a affirmé M. Saihi qui a, par ailleurs, indiqué que notre pays souhaitait bénéficier du soutien de l'OMS pour le renforcement de ses capacités en la matière, dans le cadre du programme de vaccination 2030 et du programme de développement de la sécurité sanitaire de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Le ministre de la Santé n'a pas manqué de saluer, à cette occasion, les efforts de l'OMS pour « endiguer les épidémies, gérer les crises sanitaires et promouvoir la santé, notamment durant la crise du Covid », mettant en avant le soutien de l'Algérie aux différentes activités et actions de l'Organisation.

APS

